



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

54^e séance plénière

Jeudi 15 novembre 2001, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Han Seung-soo. (République de Corée)

La séance est ouverte à 9 heures.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (Burkina Faso) : Je donne la parole à S. E. M. Youssouf Ouédraogo, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso.

M. Ouédraogo (Burkina Faso) : Je voudrais avant tout propos présenter les condoléances du Burkina Faso à l'Algérie et à la République dominicaine à la suite des catastrophes qui ont frappé si douloureusement ces pays.

Monsieur le Président, je voudrais vous adresser mes très vives et chaleureuses félicitations, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. J'associe à ces félicitations, les membres du Bureau, de même que le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session, M. Harri Holkeri, pour les efforts remarquables qu'il a déployés tout au long de son mandat.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre un vibrant hommage à M. Kofi Annan, dont la brillante réélection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, confirme ses qualités exceptionnelles de diplomate et de combattant infatigable au service de la paix et de la justice dans le monde. Au demeurant, le prix Nobel de la paix, qui

vient de lui être décerné, en est le témoignage éloquent.

L'année dernière, les dirigeants du monde se sont retrouvés ici, pour donner une impulsion nouvelle à notre Organisation et engager la communauté internationale à se mobiliser d'une manière plus hardie pour la recherche de la paix et de la sécurité internationales, la lutte contre la pauvreté, les injustices et autres fléaux qui menacent l'existence même de l'humanité.

Les attentats terroristes du 11 septembre, qui ont frappé les États-Unis et endeuillé le peuple des États-Unis et bien d'autres peuples du monde, marquent en vérité un point d'inflexion dans l'évolution des relations internationales. Ils nous ont brutalement et atrocement rappelé à la fois, la complexité des problèmes auxquels l'humanité est confrontée et l'urgente nécessité de leur trouver des solutions adéquates. Le Burkina Faso a condamné avec fermeté et sans ambages ces actes barbares, criminels et ignobles. Aujourd'hui encore, il les condamne. Mieux, il est fermement déterminé à s'associer à toutes les initiatives entreprises par la communauté internationale pour éradiquer le terrorisme et ses causes.

C'est pourquoi le Burkina Faso a engagé le processus de ratification de la Convention de l'Organisation de l'unité africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, ainsi que des conventions des Nations Unies relatives.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



De même, le Gouvernement burkinabé vient d'adopter un projet de loi visant à la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles I, II et III qui s'y rapportent, relatifs respectivement à la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants; au trafic de migrants; et à la fabrication et au trafic illicites d'armes à feu. En collaboration avec l'ONU, Ouagadougou abritera du 28 au 30 novembre prochain, un séminaire des ministres des affaires étrangères et de la justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, dans le but d'accélérer la ratification de cette convention.

La lutte contre le terrorisme, pour être efficace, doit s'inscrire dans le cadre d'une coalition mondiale, cohérente et solide, reposant sur l'Organisation des Nations Unies, en même temps qu'elle prend en considération les réalités et contraintes auxquelles la dynamique des relations internationales est confrontée. En d'autres termes, par delà les actions militaires, celle-ci doit intégrer les mesures politiques et diplomatiques les plus appropriées, en vue du traitement effectif des conflits et des problèmes politiques régionaux, la réduction des injustices et des inégalités criardes qui, par les frustrations qu'ils engendrent font le lit de tous les extrémismes et alimentent la violence et la haine.

Autant notre mobilisation antiterroriste doit être totale, autant nous devons veiller à la définition préalable d'objectifs clairs et de méthodes appropriées pour leur mise en oeuvre. S'il est vrai que les terroristes sont nos ennemis, il demeure tout aussi vrai que notre manière de les combattre ne doit pas leur procurer des alliés. Car, comme l'indiquait récemment le Président Blaise Compaore,

« Les réponses aux événements du 11 septembre telles qu'il nous est donné de les observer, risquent, si on n'y prend garde, de déboucher sur un scénario catastrophe pour l'humanité, avec un enchevêtrement de conflits : conflit entre le monde judéo-chrétien et le monde musulman; conflit entre l'Occident et l'Orient; conflit entre le Nord riche et le Sud pauvre. Il est donc impératif, pour les dirigeants de notre époque, de s'attaquer courageusement aux injustices et aux inégalités qui alimentent la violence et la haine. »

La communauté internationale doit donc s'engager résolument dans la lutte contre la pauvreté,

les épidémies, en particulier le VIH/sida, la marginalisation économique et commerciale, ainsi que les exclusions de toutes sortes qui continuent d'être le lot de certaines régions du monde.

S'attaquer aux injustices commande nécessairement que soit trouvée une solution à la question du Moyen-Orient. Le droit des Palestiniens de créer un État indépendant, qui respecte l'existence et la sécurité d'Israël, s'inscrit comme une exigence incontournable. Au regard de la persistance des tensions dans cette région du monde, la tenue au plus tôt d'une conférence internationale spéciale s'impose.

Il est également impératif que soient levés les embargos iniques imposés à certains États, tels que la Libye, le Soudan, l'Irak, l'Iran ou encore Cuba, car non seulement ils causent des souffrances aux populations, mais aussi ils participent à la dégradation de la paix et de la sécurité mondiales.

La République de Chine à Taiwan, qui a suffisamment fait la preuve d'un État démocratique et pacifique, qui est prêt à jouer le rôle qui est le sien dans le concert des nations, ne doit plus continuer à souffrir de l'injustice que nous combattons chaque jour. C'est pourquoi, au nom de l'égalité entre les peuples et les nations, nous lançons un appel pressant pour la réadmission de la République de Chine à l'Organisation des Nations Unies.

S'agissant de la question du Sahara occidental, le Burkina Faso a toujours soutenu les initiatives et les efforts de l'ONU. Dans cette optique, le récent plan proposé par M. James Baker, Envoyé personnel du Secrétaire général, nous semble un compromis politique acceptable en ce qu'il constitue une base constructive de négociation.

Une activité qui alimente et entretient les conflits et le grand banditisme dans le monde est la fabrication, la vente et la circulation des armes et des mines antipersonnel. Le Burkina Faso appuie fermement les actions entreprises par l'ONU en vue de parvenir à un désarmement général et complet, tant au niveau des armes de destruction massive que pour les armes classiques. Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des armes légères et en plus du moratoire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) auquel il a souscrit, le Burkina Faso a créé une haute autorité chargée de contrôler sur l'ensemble du territoire l'importation et l'utilisation des armes.

L'Afrique a décidé de s'unir davantage. Elle a décidé de rapprocher ses peuples et ses économies, de renforcer son partenariat avec les autres régions, afin de mieux s'intégrer à l'économie mondiale. C'est pour réaliser ce vaste projet qu'est née l'Union africaine. Le Burkina Faso réitère ici l'appel lancé par les chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en vue d'un soutien effectif de la communauté internationale au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Le débat au sein de l'Organisation des Nations Unies doit permettre à tous les États Membres de s'exprimer et de contribuer à la réflexion sur les meilleurs moyens de répondre aux préoccupations de l'humanité. Toutes les opinions doivent être écoutées et considérées, de même que les décisions prises conformément aux règlements doivent être appliquées par chaque État Membre. C'est la condition sine qua non pour parvenir à un nouvel ordre international viable, fondé sur le nécessaire dialogue entre les civilisations, la culture du partage et la solidarité. Ce nouvel ordre mondial, pour être plus juste, doit être basé sur deux idées-forces. D'abord, la réforme de l'Organisation des Nations Unies en vue d'une gestion plus collective et plus démocratique des affaires du monde. Ensuite, une redistribution plus équitable des ressources mondiales à travers la révision des mécanismes d'échange et du financement du développement.

S'agissant plus précisément de la réforme du Conseil de sécurité, le Burkina Faso réaffirme la position africaine issue du Sommet d'Harare, qui préconise une représentativité équitable de toutes les régions du monde et qui garantit à l'Organisation des Nations Unies une plus grande transparence et une plus grande efficacité.

Notre monde est en perpétuelle mutation. Le désir ardent de paix et de sécurité, la quête de démocratie et de bien-être, s'enracinent chaque jour davantage au sein des peuples. Au cours des dernières années, le Burkina Faso a procédé à des réformes politiques et économiques d'envergure, qui s'inscrivent dans la perpétuité de ces valeurs universelles.

Au plan politique, les réformes engagées par le Gouvernement selon une approche consensuelle ont permis d'améliorer l'environnement institutionnel et de répondre aux attentes de la classe politique et de la société civile. Il s'agit notamment du statut de

l'opposition, du nouveau mode de scrutin, du système du bulletin unique, du financement des partis politiques, des syndicats et de la presse privée, de la création du Conseil constitutionnel, du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, ainsi que de la commission électorale nationale indépendante.

Au plan économique, le combat permanent du Gouvernement vise à l'amélioration des conditions de vie des populations. Faut-il le rappeler, la misère et la pauvreté sont la première négation des droits humains. Elles ôtent à l'être humain sa première raison d'être : la dignité. Aussi le Burkina Faso a-t-il choisi de mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en élaborant, en relation avec ses partenaires de développement, un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Dans le village planétaire, le bonheur pour tous est possible. Le meilleur des mondes est à notre portée. Les progrès scientifiques et technologiques permettent de venir à bout des maux qui assaillent l'humanité. Il nous faut simplement nous unir, être solidaires et agir ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Hassan Wirayuda, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie.

M. Wirayuda (Indonésie) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation indonésienne, j'ai le plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Nous sommes ravis que la conduite de cette session ait été confiée à un diplomate aussi talentueux originaire d'un pays frère asiatique, avec lequel l'Indonésie a toujours entretenu les plus cordiales des relations.

Je souhaite, en guise d'introduction à ma déclaration, exprimer une fois encore, au nom du Gouvernement et du peuple indonésiens, nos sincères condoléances et notre profonde sympathie au Gouvernement et au peuple des États-Unis à propos de la tragédie massive dont ils ont récemment souffert et qu'ils ont supportée de manière tellement admirable.

En fait, le terrorisme international se dresse aujourd'hui à l'horizon comme l'une des menaces majeures à la vie humaine et à la civilisation. La vérité, bien sûr, est que des menaces et des défis multiples sont une caractéristique inhérente aux relations entre

les États avec lesquelles elle coexiste. Nous ne pouvons pas nous occuper de cette menace et laisser les autres menaces faire des ravages dans le monde. Il incombe à cette organisation mondiale de les traiter toutes de manière urgente et obligatoire, car chacune d'elles a le potentiel de détruire une grande partie de la race humaine, sinon toute la race humaine.

La menace de l'anéantissement nucléaire est toujours là. Elle n'a en aucune manière disparu avec la fin de la guerre froide, vu que la campagne pour le désarmement nucléaire demeure dans l'impasse. Avec les armes classiques, surtout les armes légères, des guerres et d'autres formes de violence collective sont menées dans différentes régions du monde. Ainsi, des populations entières – cela implique des millions de personnes – sont déplacées, blessées ou tuées, dont 90 % sont des civils, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Au Moyen-Orient, les assassinats de Palestiniens innocents continuent même si les forces israéliennes se retirent partiellement des villes palestiniennes occupées. Car aussi longtemps que le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination est violé en toute impunité, il ne saurait y avoir de paix durable dans cette partie du monde.

Au plan économique, nous n'avons pas été capables de résoudre le problème fondamental de la pauvreté en dépit du fait que nous avons les ressources et les capacités techniques d'au moins mener une guerre efficace contre ce fléau de l'humanité.

Les économies de l'Asie du Sud-Est commencent à peine à se remettre de la dévastation causée par la crise financière mondiale qui a éclaté il y a seulement quelques années, et déjà nous sommes confrontés à la fâcheuse possibilité qu'une telle crise se reproduise. Les nouvelles structures internationales qui protégeraient les économies vulnérables contre de telles crises demeurent un rêve lointain. L'environnement économique mondial est de moins en moins réceptif aux aspirations de croissance du monde en développement. Sans les ressources et les technologies nécessaires à un développement durable, les pays en développement perdent rapidement leurs ressources naturelles, tandis que l'environnement physique du monde continue de se détériorer.

Pour nous les Indonésiens, ces problèmes mondiaux sont encore plus poignants car ils se produisent également dans notre pays et ont une

incidence sur la vie de nos citoyens. Durant la crise financière de 1997-1998, lorsque la valeur de la rupiah a chuté et que des usines et des entreprises ont fermé, des millions de personnes ont perdu leur emploi et ont été réduites à vivre dans une pauvreté absolue. Depuis lors, notre économie a commencé à se redresser. L'année dernière, l'Indonésie a connu une croissance économique de quelque 5 %, comparativement à la baisse de 13,5 % qui a suivi le déclenchement de la crise financière en 1997. De même, en 2000, l'Indonésie a atteint un niveau d'activités commerciales qui a dépassé ceux atteints avant la crise. Toutefois, les difficultés économiques mondiales actuelles, auxquelles sont venus s'ajouter les événements du 11 septembre, nous ont poussés à ramener le taux estimatif de croissance économique escompté à 3 % en 2001.

Compte tenu de ces réalités, nous avons besoin de flux d'investissements directs importants pour consolider notre redressement et pour avancer résolument sur la voie du développement. Nous estimons que la situation actuelle en Indonésie mérite déjà la confiance des investisseurs, mais nous ne pouvons pas vraiment insister là-dessus à la lumière des menaces persistantes qui planent sur la souveraineté et l'intégrité territoriales de notre République.

Comme beaucoup d'autres pays en développement – et même certains pays développés – l'Indonésie doit régler le problème des pots-de-vin et de la corruption dans ses bureaucraties et dans le secteur des entreprises. Les lacunes de notre système juridique et de notre appareil judiciaire et les antécédents de notre police et de notre armée en matière de droits de l'homme ont entraîné des conditions qui sont loin d'être optimales pour le redressement économique de l'Indonésie. Ces conditions représentent d'énormes défis, aussi énormes que les problèmes qu'elles entraînent et reflètent.

Toutefois, face à ces problèmes nationaux, je ne désespère pas, tout comme je ne désespère pas en examinant les défis et les problèmes mondiaux de notre époque. J'estime que tous ces problèmes, mondiaux et nationaux, ont une seule racine commune – une anomalie dans les relations humaines – car lorsqu'il y a une inégalité qui est inacceptable pour la partie la plus faible, il ne peut y avoir que des tensions et des conflits. Lorsque les puissants peuvent en toute impunité exploiter les faibles, un sentiment

d'indignation couve et ni la stabilité ni la paix ne sont possibles. Là où il y a une injustice qui n'est pas réparée, on voit naître une culture de vengeance.

Au fond, le problème est un déséquilibre dans les relations humaines, alors la solution consiste à rectifier ce déséquilibre, en reconnaissant que tous les êtres humains ont la même valeur et ont fondamentalement les mêmes droits devant la loi de Dieu et la loi des hommes. Comme ils sont tous égaux, chacun est responsable de ce qu'il fait devant les autres et le sens commun de la justice de chacun est satisfait.

Cette solution n'est pas quelque chose que j'ai découvert en me dirigeant vers cette tribune. C'est quelque chose que nous connaissons tous depuis très longtemps maintenant, et que nous appelons la démocratie. Contrairement à ce à quoi l'on s'attendait à l'extérieur – et même à l'intérieur – de notre pays au cours des trois dernières années et surtout au cours des six derniers mois, et au moment où nous étions en pleine crise financière, l'Indonésie a poursuivi sans relâche le processus difficile de réforme et de démocratisation. Nous avons été en mesure de gérer des passations de pouvoir successives au pouvoir d'une façon démocratique, pacifique et constitutionnelle.

Ainsi, l'Indonésie est aujourd'hui fière d'être l'une des plus grandes démocraties du monde. En tant que nation ayant une population essentiellement musulmane, nous sommes la négation vivante de la notion erronée selon laquelle l'islam et la démocratie sont incompatibles. L'islam a toujours soutenu l'égalité et la fraternité entre tous les êtres humains et l'exercice optimal de la volonté humaine. Ne serait-ce que pour cela, nous les Indonésiens avons un lien naturel avec la démocratie.

Le défi pour chacun d'entre nous consiste à veiller à ce que la démocratie fonctionne et à ce qu'elle permette véritablement d'offrir une vie meilleure à la population. Dans le cas de l'Indonésie, pour arriver à ce résultat, nous avons récemment dû prendre des mesures audacieuses et à large portée portant sur le lien entre le Gouvernement central et les autorités régionales, afin de répondre aux aspirations légitimes des sociétés dans la région. De même, mon gouvernement réagit de façon démocratique au défi du séparatisme dans les régions de l'Aceh et de l'Irian Jaya.

Nous allons répondre sincèrement à leurs revendications. Nous allons répondre à leurs demandes

légitimes en leur accordant une autonomie spéciale et davantage de ressources, et en garantissant le respect de leur culture et de leur identité ethnique. Nous ne tolérerons pas, toutefois, des actes de terrorisme ou de violence commis à des fins séparatistes contre l'intégrité territoriale et l'unité nationale de notre République. À cet égard, la très grande majorité des Membres de cette Organisation ont appuyé fermement l'intégrité territoriale et l'unité nationale de l'Indonésie, conformément au principe de l'intégrité territoriale des États énoncé dans la Charte des Nations Unies.

Grâce à une application stricte et impartiale de la loi adoptée récemment contre la corruption, nous sommes en train d'éliminer les pots-de-vin et la corruption dans notre bureaucratie et dans le secteur des entreprises. Par le biais d'une application stricte et égalitaire des lois sur la réforme économique, nous garantissons à tous les entrepreneurs des chances égales dans leurs activités.

Nous réformons actuellement le système juridique et l'appareil judiciaire afin que chaque personne soit égale devant la loi, quel que soit son adversaire. La police et l'armée ont été réformées et se sont révélées fidèles à la Constitution et au processus démocratique. Elles ont encouragé mon gouvernement et le peuple indonésien à poursuivre les réformes.

Nous veillerons cependant à ce que ceux qui ont commis des violations des droits de l'homme, y compris ceux qui ont commis des violations graves de ces droits au Timor oriental au lendemain de la consultation populaire, soient traduits en justice. Ainsi, immédiatement après être entré en fonction, la Présidente Megawati Soekarnoputri a signé un décret présidentiel qui permettra, à partir du mois prochain, à un tribunal spécial des droits de l'homme de s'occuper des cas de violations des droits de l'homme perpétrés avant et après la consultation populaire.

Ce sont là les grandes lignes de notre réaction démocratique face aux nombreux et énormes défis auxquels l'Indonésie est confrontée. Je ne me fais pas d'illusions et je sais que nous allons rencontrer des difficultés et connaître à l'occasion des reculs, mais je suis convaincu qu'il est juste de travailler pour établir des relations humaines qui soient fondées sur l'égalité de toutes les vies humaines. C'est ce qu'il convient de faire. Je n'ai donc aucun doute que ces mesures auront en fin de compte des résultats suffisamment positifs

nous permettant d'avancer sur la voie du développement.

Je suis également persuadé que la réaction démocratique sera tout aussi efficace pour relever les défis mondiaux de notre époque. Prenons par exemple le problème des conflits armés dans diverses régions du monde. Recourir à la violence contre d'autres êtres humains, que ce soit à l'aide d'armes nucléaires ou d'armes légères, c'est en fait affirmer que les autres n'ont pas un droit égal à la vie. C'est la raison pour laquelle il y a une escalade de la violence partout et qu'il y a des terroristes – des fous qui estiment que la vie des innocents ne vaut rien dans le contexte de leur programme politique. Dans une société démocratique, où chacun est attaché à l'égalité et où chaque vie humaine est aussi importante que toutes les autres, la violence ne peut régner, du moins certainement pas à grande échelle.

Si le programme de désarmement nucléaire n'a pas progressé, c'est parce que les Puissances nucléaires ont un avantage véritable sur les autres, et que ceux qui sont en mesure de posséder des armes nucléaires cherchent à devenir eux-mêmes des Puissances nucléaires. L'inégalité est donc devenue un stimulant pour la prolifération nucléaire. Dans une société démocratique, un tel stimulant n'est pas envisageable.

Il en est de même pour les efforts de réforme de l'ONU, et en particulier du Conseil de sécurité. Tant que les membres permanents actuels considèrent que les autres ne sont pas leurs égaux et agissent en conséquence, il n'y aura jamais de représentation équitable au sein du Conseil. Dire que nous réformons actuellement l'Organisation mondiale pour la rendre plus démocratique, c'est mettre la charrue avant les boeufs. Nous devons d'abord tous choisir la démocratie, et ensuite il ne sera pas difficile de réformer l'ONU.

Dans le domaine économique, le défi fondamental consiste simplement à créer pour toutes les nations des conditions égales, que ce soit dans le commerce ou dans les flux financiers internationaux. Nous avons beau jeu d'affirmer le principe de l'égalité souveraine de toutes les nations, mais si la réalité montre que le multilatéralisme est en déclin, cela signifie en fait que bon nombre de pays développés ne croient pas vraiment que les pays en développement ainsi privés sont leurs égaux.

Les flux financiers internationaux pour le développement reprendront, le fardeau de la dette des pays pauvres sera allégé et les barrières aux exportations des pays en développement seront levées quand le monde développé dans son ensemble considérera sincèrement que les pays en développement sont leurs véritables égaux, et non pas simplement les récipiendaires d'actes de charité. Puisque les peuples des pays en développement, notamment ceux qui sont les plus vulnérables sont en crise aujourd'hui, ils ont besoin qu'on les aide à se hisser jusqu'à une position conforme à leur dignité en tant qu'êtres humains égaux. À cet égard, l'on pourrait considérer comme un cas particulier les masses des pays d'Afrique, un continent qui a déjà donné tellement de lui-même au reste du monde.

Il faut appliquer également le principe de l'égalité entre les hommes à l'utilisation des ressources naturelles et de son profond impact sur l'environnement. Ce serait la forme d'inégalité la plus cruelle si l'on n'abordait pas la question des déséquilibres actuels dans l'utilisation des ressources entre les nations et si la génération actuelle utilisait les ressources de la terre et ne laissait rien aux générations futures.

Cette aspiration à la démocratie est la nôtre depuis longtemps. C'est l'esprit qui sous-tend tout mouvement de réforme, l'esprit qui sous-tendait les révolutions française et américaine ainsi que la lutte d'indépendance des pays colonisés, y compris l'Indonésie.

C'est l'esprit qui a animé la première génération de dirigeants d'Asie et d'Afrique à Bandung en 1955. C'est l'esprit qui a guidé la fondation et la croissance du Mouvement des pays non alignés et qui a mis un terme à l'apartheid.

Dans ma région, l'Asie du Sud-Est, cet esprit a été à l'origine de la création et de la croissance de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), tout comme précédemment il avait mené à la fondation et à l'élargissement de l'Organisation des Nations Unies. C'est ce dont nous avons besoin aujourd'hui pour réformer l'ONU, pour en faire un instrument plus efficace de paix et de développement mondiaux. C'est ce dont nous avons besoin pour traduire en réalité concrète les dispositions de la Déclaration du Millénaire. Et en fait, l'esprit démocratique est ce dont nous avons besoin pour

mener une lutte efficace contre les forces ténébreuses du terrorisme international. Sans cet esprit, nous irons droit vers l'échec.

Le mieux serait donc de lancer une action collective fondée sur la Charte des Nations Unies. Pour que cette guerre contre le terrorisme international puisse se développer sur tous les fronts et pour qu'elle soit durable et animée d'une légitimité à long terme, il est impératif que l'ONU joue un rôle actif de premier plan. Cette campagne mondiale doit être complétée, au niveau régional, par des efforts coordonnés, comme ceux que l'ANASE a commencés il y a tout juste une semaine. Ainsi, nous nous assurerons que notre réponse au terrorisme est démocratique.

L'Indonésie a toujours souligné les rôle de l'ONU pour faire face à l'évolution de la situation en Afghanistan. Elle se félicite donc de l'adoption hier par le Conseil de sécurité de la résolution 1378 (2001), qui constitue une reconnaissance manifeste de la nécessité de renforcer les efforts politiques et diplomatiques pour trouver une solution globale à la crise afghane. Par ailleurs toutefois, il importe de souligner que le rôle de l'ONU ne peut que consister à appuyer les efforts des Afghans eux-mêmes, surtout dans la mise en place d'une nouvelle administration transitoire reposant sur une large assise, pluriethnique et représentative de tout le peuple afghan. Pour sa part, l'Indonésie est déterminée à appuyer les nobles efforts de l'ONU en la matière. L'Indonésie est prête à contribuer à toutes les futures opérations de maintien de la paix nécessaires pour appuyer la consolidation de la paix en Afghanistan.

À mon avis, il ne fait aucun doute que la réponse démocratique permettra de résoudre ce problème et tous les autres problèmes mondiaux de notre temps. Rien d'autre ne pourra marcher. La question est de savoir si nous sommes suffisamment courageux, sincères et éclairés pour appliquer cette réponse.

On dit que l'histoire est une course entre les lumières et les malheurs. Allons vers la lumière avant d'être rattrapés par le malheur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Eduard Kukan, Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie.

M. Kukan (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée me joindre aux autres intervenants pour vous féliciter chaleureusement, Monsieur le

Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Je suis tout à fait convaincu que dans cette situation difficile, grâce à votre expérience et sous votre direction, nous pourrions répondre concrètement aux attentes de la communauté internationale, qui a toujours souhaité considérer l'ONU comme un véritable garant de la paix dans le monde. Je me souviens de notre dernière rencontre à Séoul, et j'ai grand plaisir, Monsieur le Président, à vous voir assumer la présidence de l'Assemblée générale cette année. Je tiens également à remercier votre prédécesseur, M. Harri Holkeri, pour tout le travail qu'il a réalisé, pour son dévouement et pour son esprit d'initiative lorsqu'il présidait la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Les brutales attaques terroristes survenues récemment contre notre pays hôte nous ont tous choqués. Ces attentats visaient, à n'en pas douter, l'ONU et les principes et valeurs que partagent tous les États Membres. Cet acte inhumain a été une attaque qui nous visait tous. Toutefois, il a uni la communauté internationale, qui a pris conscience du danger et de la menace potentiels que pose le terrorisme à l'existence de la civilisation humaine. La communauté internationale a répondu de la seule façon adéquate : le terrorisme international ne saurait être toléré; toutes les nations du monde doivent s'unir dans la lutte contre ce mal; et elles doivent rechercher énergiquement des moyens de le contrer.

Nous avons été soulagés de voir que l'ONU a agi avec promptitude et détermination, et que le lendemain, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté des résolutions exhortant la communauté internationale à redoubler d'efforts pour prévenir et réprimer les actes terroristes grâce à une coopération accrue et en mettant pleinement en oeuvre les conventions antiterroristes internationales pertinentes et les résolutions du Conseil de sécurité. La résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité en particulier est d'une grande importance et doit être pleinement mise en oeuvre.

Nous apprécions le fait qu'après ces attaques terroristes, pays et organisations internationales ont fait preuve de maturité morale et ont montré leur capacité à coopérer étroitement et à coordonner leurs actions pour lutter contre le terrorisme mondial. Nous nous félicitons du rôle actif et unique de l'ONU dans cette lutte. Comme le Secrétaire général, M. Kofi Annan, l'a

clairement indiqué dans sa réponse aux paroles dédaigneuses et arrogantes que ben Laden a adressées à l'ONU, le monde comprendra que la position de l'ONU est l'expression de la volonté de tous ses Membres.

Il y a un an, nombre de mes collègues et moi-même avons discuté du rôle de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme international.

La République slovaque s'est jointe à la coalition antiterroriste rapidement, avec efficacité et sans aucune hésitation. Elle restera partie intégrante de la coalition des nations et des peuples résolus à combattre le terrorisme et à faire face à cette menace à la paix et à la sécurité de notre planète. La République slovaque est partie à 11 des 12 conventions antiterroristes universelles. Sous peu, nous espérons ratifier la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, que nous avons signée en janvier dernier. Nous appelons tous les pays à redoubler d'efforts pour conclure rapidement une convention générale contre le terrorisme.

Les attentats terroristes ont certainement changé notre perception du monde. Ce contexte a rendu nécessaire une réévaluation des mécanismes internationaux. Après une période de réactions essentiellement émotionnelles, nous avons maintenant besoin de vraies réponses, étayées par la détermination et la responsabilité voulues. Je suis convaincu que cette détermination et cette responsabilité se traduiront par l'adoption par l'ONU de mesures administratives et structurelles.

Les instruments juridiques conçus ici à l'ONU constituent un très bon point de départ à un accroissement de l'efficacité de la lutte contre le terrorisme. Pour paraphraser un aphorisme de Blaise Pascal, je voudrais dire qu'il ne manque plus qu'à d'appliquer toutes les bons principes qui existent déjà. Il est encourageant de voir que les paroles de réconfort et les idées et engagements exprimés par les hauts représentants des États Membres de cette communauté internationale la plus universelle participent quasi unanimement de cet esprit. La Slovaque souscrit entièrement à ces paroles. À cet égard, nous formons le vœu que le Statut de Rome de la Cour pénale internationale entrera en vigueur au cours de l'année prochaine. Avec elle, la communauté internationale aura créé un organe qui mettra fin à l'impunité pour les

crimes les plus graves, dont les crimes contre l'humanité.

Le monde a l'occasion unique de progresser dans le processus de règlement des conflits prolongés grâce à des efforts conjoints. La Slovaque considère les opérations de maintien de la paix des Nations Unies comme l'un des aspects les plus déterminants et les plus visibles des activités de l'Organisation. Nous considérons que toutes les activités de l'ONU en matière de prévention des conflits, de maintien de la paix, de renforcement de la paix et de consolidation de la paix sont particulièrement importantes. Ce sont les peuples des régions déchirées par les conflits qui se tournent avec espoir vers notre Organisation et nous ne devons pas les laisser tomber.

Avec l'attention toute spéciale et l'intérêt particulier d'un pays qui contribue à ces opérations matériel et en hommes, nous nous félicitons des débats portant sur la réforme et l'amélioration de l'efficacité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, auxquels nous participons activement. Nous sommes prêts à continuer de jouer notre rôle de toutes les manières possibles dans cette noble entreprise. La participation de la République slovaque aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies a été multipliée par presque six depuis le début de l'an 2000. Cette année nous avons pris part à la mission des Nations Unies au Timor oriental, où nous avons mis en place un hôpital de niveau II. À Chypre, le contingent slovaque a remplacé celui de l'Autriche et est devenu le premier contingent national du Secteur 4. Nous avons envoyé nos experts en déminage et d'autres personnels à la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée.

Je voudrais également ajouter ma note personnelle à cette description de l'engagement de mon pays. Au cours des deux dernières années, le Secrétaire général m'a confié une tâche exceptionnellement exigeante et lourde de responsabilités : servir comme Envoyé spécial pour les Balkans et superviser le règlement pacifique du conflit encore en cours au Kosovo. Je suis conscient de l'importance critique des élections prochaines au Kosovo, qui se tiendront sous la supervision de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). C'est la raison pour laquelle je suis maintenant à même d'énoncer une thèse critique : cette zone doit rester pluriethnique et la communauté internationale doit

continuer de faire preuve de cohérence dans l'élaboration des politiques pertinentes.

En tant que pays connaissant un développement dynamique et partageant le grand intérêt de tous pour un développement international stable et la prospérité de la communauté internationale, la Slovaquie a également l'ambition de jouer un rôle plus visible à l'ONU. Notre Premier Ministre, Mikuláš Dzurinda, a également clairement exprimé notre position sur de nombreux autres sujets et problèmes lors du Sommet du Millénaire, l'an dernier. L'esprit des initiatives louables adoptées au Sommet ne produira les meilleurs résultats que si elles sont appliquées concrètement sans restrictions, malgré les nouvelles barrières sans précédent apparues en cours de route.

Notre position sur la question de la réforme du Conseil de sécurité est liée à la nécessité de rendre l'Organisation plus efficace. Soyons honnêtes et admettons que nous n'avons pas parfaitement réussi à atteindre cet objectif depuis des années, et que nous allons maintenant devoir faire face à des défis nouveaux et sans précédent. Dans ma lettre au Président sortant de l'Assemblée générale, j'avais souligné que le Conseil de sécurité devrait veiller à conserver, outre une bonne représentativité, une souplesse opérationnelle suffisante. Nous estimons également que le Conseil de sécurité doit baser son processus de prise de décisions sur le vote à la majorité et que le droit de veto ne doit être réservé qu'aux décisions prises dans le cadre du Chapitre VII de la Charte.

La Slovaquie est favorable à l'élargissement du Conseil de sécurité tant dans la catégorie des membres non permanents que dans celle des membres permanents. Toutefois, l'incapacité d'obtenir un consensus sur l'élargissement d'une catégorie ne devrait pas avoir pour effet d'empêcher l'élargissement de l'autre catégorie. Je saisis cette occasion pour confirmer que dans le cadre de l'augmentation du nombre des membres non permanents élus du Conseil de sécurité, nous considérons qu'il est tout à fait justifié d'attribuer un siège supplémentaire au Groupe des États d'Europe orientale, dont le nombre de Membres a doublé au cours des 10 dernières années.

L'urgence exceptionnelle des défis à relever actuellement a jeté l'ombre de la destruction sur l'ordre du jour de l'Assemblée générale de cette année, que je n'ai pas commenté en détail. Je voudrais, toutefois,

assurer l'Assemblée de la conviction de la Slovaquie quant à la nécessité d'une organisation mondiale universelle – comme l'ONU, qui est une source d'espoir en un monde meilleur et plus juste. Nous n'avons aucun doute sur le rôle irremplaçable de l'ONU pour ce qui est du traitement des questions mondiales, qu'il s'agisse de la protection des droits de l'homme, de l'élimination de la famine, de la pauvreté, des maladies et de l'analphabétisme ou de la prévention du trafic de stupéfiants et de la prolifération des armes, ou des garanties d'un développement durable. Une vie de dignité pour chacun d'entre nous est vraiment impensable sans l'existence de l'ONU. Toutefois, il faut pour cela veiller au respect universel de son rôle primordial dans la vie internationale et à la coopération de tous à l'intensification de ses activités.

Pour terminer, je tiens à exprimer la profonde satisfaction de mon pays et la mienne propre, concernant la réélection de M. Kofi Annan à un second mandat de Secrétaire général de l'ONU. Nous tenons à noter également l'honneur qui lui a été fait ainsi qu'à notre Organisation universelle par la récompense prestigieuse et bien méritée du prix Nobel de la paix, qui coïncide avec le centenaire de cette institution, et dont nous le félicitons chaleureusement.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël.

M. Peres (*parle en anglais*) : Je souhaiterais en premier lieu vous présenter toutes mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Je sais que vous apporterez à cette tâche une très vaste expérience et une très grande compréhension, et que vous suscitez l'espoir beaucoup. Je voudrais également féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, d'avoir reçu le prix Nobel, reconnaissance bien méritée, et je le félicite aussi pour les idées nouvelles et pour la vision dont il a fait montre pour répondre aux nouveaux défis mondiaux dans un esprit ouvert, un sentiment d'unité et avec un sentiment d'espoir.

Il y a une lumière cachée et un espoir nécessaire, dans cette assemblée, de dissiper les ténèbres qui nous entourent. Il y a assez de force et de détermination parmi les nations civilisées pour vaincre le mal.

L'humanité a accueilli avec joie le XXI^e siècle. Nous avons regardé autour de nous et l'air était rempli

de lumière et de fraîcheur. Nous avons laissé derrière nous une histoire traditionnelle écrite à l'encre rouge – guerres, escarmouches, conflits et assassinats. Nombre de ces malheurs étaient dus au fait que l'homme dépendait pour son existence de la terre et des ressources naturelles. Nous devons protéger nos propres terres.

La science moderne est venue remplacer la terre, ouvrant des horizons nouveaux de possibilités infinies. La science a rendu les frontières marginales, et les vieux préjugés et les distances ont commencé à s'estomper de nos esprits. La technologie a créé une nouvelle interdépendance. Nos connexions ne dépendaient plus de la terre ou de la mer, elles ne dépendaient plus des distances. Les airs sont devenus un nouveau moyen de communication pour les nations, pour les peuples, pour les entreprises et pour le développement. La technologie de pointe a apporté de nouvelles promesses et rappelé l'importance des anciennes valeurs.

On a eu le sentiment que toute personne, quel que fût le lieu où elle vivait, quels que fussent sa race, sa religion ou son sexe, pouvait atteindre de nouveaux sommets. Puis nous avons appris que la technologie de pointe n'est pas uniquement une question technique. On ne peut pas séparer la technologie des valeurs; c'est impossible.

On ne peut pas, par exemple, associer la science au mensonge. On ne peut pas mentir scientifiquement. Pour avoir une économie axée sur la science, il faut rechercher la paix sans compromis et l'ouverture sans relâche. La science requiert une société ouverte; elle exige un dialogue constant. Il ne peut y avoir d'innovations sans recherches libres. Il ne peut y avoir de recherches libres sans une société libre. On ne peut pas développer une économie scientifique si l'on n'accorde pas une priorité de premier rang à l'éducation et si cette dernière n'est pas offerte et accessible à tous. On ne peut pas attirer l'investissement s'il n'y a pas de transparence.

Dans un monde compétitif, pour que les jeunes continuent à s'intéresser à la science, il faut protéger la terre et l'eau contre la pollution, protéger les systèmes financiers contre la corruption, et avoir des gouvernements ennemis de l'arbitraire. La vérité, la liberté et l'ouverture sont devenues des conditions préalables à la science et à la technologie de pointe et, par conséquent, au progrès de toute société.

Il est vrai que le monde est encore divisé entre les nantis et les défavorisés. Mais ces derniers disposent d'une nouvelle option : ils peuvent se connecter à ces temps nouveaux et se mettre en contact avec les aspects les plus développés de notre époque.

Il s'agissait d'un nouveau départ, mais comme c'est souvent le cas, il a été accompagné d'ombres et de révoltes. Ces ombres, au départ, n'étaient pas encore très prononcées, mais plutôt pâles et distantes. Nous avons donc le sentiment d'appartenir à un « monde promis », de faire partie d'une seule assemblée. L'économie n'était plus nationale mais mondiale – ouverte à toutes les nations. Et comme nous ne pouvions pas former un gouvernement mondial, les gouvernements nationaux ont accepté que l'économie mondiale soit gérée par des entreprises privées – ce qui a mené à la privatisation. La mondialisation a réduit l'importance des États traditionnels et accru l'importance des organisations non gouvernementales et des relations à l'échelle mondiale. Il semblait que nous nous dirigeons vers des progrès illimités. Et, soudain, des nuages remplis de pièges, assombrissent le monde entier, ont apporté de nouvelles horreurs.

Les événements effroyables du 11 septembre – les attaques sauvages perpétrées contre des Américains innocents – ont marqué une nouvelle phase de l'histoire du monde. Le 11 septembre, nous avons appris que cette même technologie que j'ai évoquée tout à l'heure – cette ouverture et ce monde sans frontières et interdépendant – pouvait également répandre la violence. Cette attaque a été brutale car elle visait tout ce à quoi nous croyons, tout ce pour quoi les nations et l'ONU ont peiné.

Cette terreur naissante, comme l'économie naissante, n'est plus nationale, ni limitée par des frontières. Au contraire, elle ne connaît pas de frontières, et son potentiel est illimité, terrifiant. C'est une terreur qui peut commencer par des couteaux et se terminer par des germes. La terreur n'a pas d'adresse; il ne s'agit pas d'un seigneur miséricordieux au paradis, ni d'un tribunal ou d'un gouvernement élu. Et cette terreur n'a pas besoin de l'approbation d'un grand nombre de personnes. Elle repose sur le fanatisme d'un petit groupe d'assassins qui ne sont pas soumis au contrôle d'une société responsable. C'est une terreur qui peut surgir à n'importe quel moment, sans prévenir, répandant la peur dans tous les coins de la planète, nous paralysant dans nos foyers et nos lieux de travail, clouant les avions au sol, empêchant toute circulation,

perturbant le commerce et la production. En fin de compte, cette terreur peut mettre en danger la fraîcheur de l'air et la pureté de l'eau.

L'économie mondiale est survenue comme une surprise historique, et le terrorisme mondial est également arrivé sans avertissement préalable. Mais alors qu'on a trouvé une solution pour régler l'économie mondiale par la privatisation, il n'existe pas de réponse privée au terrorisme mondial. Beaucoup de pays ont des armées, sans avoir nécessairement d'ennemis. Pourtant, pour le moment, il n'y a ni réponses mondiales ni armées mondiales pour faire face à ce danger international.

Les États-Unis ont joué un rôle central dans la mise en place de la nouvelle économie. Maintenant, encore une fois, c'est aux États-Unis, première cible du terrorisme mondial, de proposer une stratégie, de jouer le rôle de chef de file et de restituer la promesse de la liberté et de la sécurité à un grand nombre d'entre nous.

Nous rendons hommage aux États-Unis, une nation qui a eu la capacité d'accueillir de nouveaux modes de créativité, de planification, de production et d'innovation, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Et tout en devenant puissants, les États-Unis ont continué de se préoccuper du reste du monde. En période de dangers, ils ont aidé des nations en Europe, en Asie et ailleurs à retrouver leur liberté et leur sécurité.

De jeunes Américains se sont battus, et beaucoup ont perdu la vie, dans des guerres en Europe et en Asie. Ils ont remporté des guerres et conquis des terres, mais ils n'ont pas conservé ces gains pour eux-mêmes. Ils sont retournés au Japon et ont aidé le pays à s'améliorer. Ils sont retournés en Allemagne et ont aidé le pays à s'améliorer. Le Plan Marshall a permis la reconstruction de l'Europe. Les pays dans le besoin se sont vu offrir des denrées alimentaires et de l'aide, des industries ont été remises sur pied, des économies redressées. Leur victoire a été une victoire généreuse. En fait, l'Amérique est devenue la « nation indispensable ».

Aujourd'hui, l'Amérique est devenue une cible pour des raisons qui ne sont pas nécessairement de son ressort. Le terrorisme a visé l'Amérique pour faire échouer sa démocratie, affaiblir son respect des droits de l'homme, réduire son esprit d'entreprise et menacer son individualisme afin qu'elle ne puisse plus aider les

autres. Il s'est donc agi d'une attaque contre l'existence même de l'humanité.

Le groupe ben Laden a peur du progrès. Ses membres proposent un retour en arrière. Ils souhaitent que l'on retourne vivre dans les cavernes. Ils représentent l'époque la plus sombre dans les annales de l'histoire de l'humanité. Ils se sont désignés eux-mêmes pour tuer tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Ils ne sont pas seulement maléfiques : ils sont les agents de la mort.

L'Amérique n'est pas seulement un nouveau monde ou un nouveau continent, c'est une grande constitution, une cité lumineuse sur la colline de la liberté. Ce n'est pas simplement une structure concrète, c'est une idée solide. On peut attaquer l'Amérique. On peut la blesser. Mais on ne peut pas la détruire.

La guerre de l'Amérique contre le terrorisme est notre guerre à tous. Quand je dis « tous », je veux dire tous les pays présents dans cette Assemblée et tous les habitants de la planète. Ben Laden prétend lutter contre les croisés, qui n'existent plus. Ben Laden prétend qu'il veut aider les Palestiniens, mais aux yeux des Palestiniens, il constitue un obstacle, et non pas une aide.

Israël a fait la paix avec l'Égypte et rendu toute la terre et toute l'eau sans ben Laden et sans terreur. Nous en avons fait autant avec les Jordaniens – et non pas à cause de la terreur, mais parce que la terreur a cessé. À Camp David en juillet 2000, nous avons offert aux Palestiniens pratiquement tous les territoires, sans ben Laden, sans terreur. Et s'il restait une différence de 1 % ou 2 %, cela ne justifie pas l'assassinat de milliers d'hommes et de femmes en Amérique. Les divergences politiques ne justifient pas le meurtre même d'un seul enfant, quel que soit le pays dont il vient.

Ben Laden, avec ses idées exécrables, ne peut rien apporter à la paix. Il ne propose aucune solution et n'offre aucun espoir à quelque pays, quelque religion ou quelque individu que ce soit. Il propage la haine, répand la peur et pose des mines. Ben Laden et ses idées sont une catastrophe.

La nouvelle économie mondiale a permis aux deux pays les plus peuplés – la Chine et l'Inde – d'aller de l'avant et d'offrir une vie nouvelle et des possibilités nouvelles à des centaines de millions de personnes. Cette nouvelle économie a changé le visage de l'Europe, amélioré le sort de l'Amérique latine. Elle

a incité tous les pays à acquérir des ordinateurs, à élargir l'éducation, à ouvrir leurs portes et à se joindre à ces temps nouveaux sans renoncer à leurs vieilles valeurs ni à leurs traditions. La nouvelle économie mondiale a appelé les nations responsables à ériger ensemble un barrage contre la terreur, car nous savons bien que la lutte contre le terrorisme ne saurait être reportée. Il ne peut y avoir ni pardon ni compromis en la matière. C'est une question de vie ou de mort pour l'humanité dans ce nouveau chapitre de son existence.

Nous tous, nations et individus, devons apporter notre contribution à la sécurité et à la liberté sous peine de devenir les cibles de la mort et de l'obscurantisme. Chaque pays doit choisir sa place dans ce monde nouveau, soit dans le domaine de la science et de la technologie, soit dans le rebut de la vieille économie terrienne soumise aux caprices de la nature et condamnée à la pauvreté du désespoir. Il incombe aux pays nantis de partager la richesse de leurs connaissances afin que les autres puissent se joindre à eux. Les pays riches doivent devenir une locomotive pour les défavorisés, et non pas un paquebot de luxe pour privilégiés.

Depuis la grande cité unifiée de Jérusalem, nous prions de tout notre coeur, comme nous l'avons fait au début de notre existence, dans l'espoir de savoir encore une fois distinguer le bien du mal, le *tohu va'vo'hu* – le chaos – d'un lendemain nouveau. Notre région a donné naissance aux plus grands prophètes dont les maximes ont posé les fondations morales de notre société. Ils nous ont guidés sur la voie de la raison et du réalisme. Mais nous avons été contraints de suivre les cortèges funèbres davantage que la raison. Juifs, musulmans, chrétiens et Druzes ont payé un lourd tribut. Il est temps de redécouvrir les Dix Commandements que nous considérons tous comme sacrés.

À l'heure actuelle, il semble que nous soyons en train de sombrer dans le passé. Le conflit affectif est plus important que les différends territoriaux. Il est plus difficile de retrouver la force spirituelle que de partager la terre. En dépit de ces difficultés, j'ose dire qu'il existe une possibilité cachée dans ce large fossé. J'ai la ferme conviction que même si nous ne pouvons pas rattraper le temps perdu, nous pouvons ouvrir de nouvelles perspectives au Moyen-Orient.

Jusqu'à présent, le monde avait un lien avec le Moyen-Orient. Aujourd'hui, le Moyen-Orient doit se rattacher à ce monde nouveau. Nos voisins – les

Palestiniens et les Arabes – savent qu'Israël est déterminé à faire tout ce qu'il faut pour relancer un véritable processus de paix, ni par la force, ni par la contrainte ni par des mesures unilatérales, mais par le biais d'un accord négocié, d'une paix concertée. Il n'y aura d'autre paix qu'une paix convenue. De même qu'on ne peut pas applaudir avec une seule main, il ne peut y avoir de paix unilatérale.

Bien entendu, les problèmes ont un point de départ. Les solutions doivent atteindre leur maturité. Cela ne peut pas se faire d'un seul coup, mais cela se fera. Hier, vous auriez difficilement trouvé, par exemple, un soutien à un État palestinien et, bien que cela ne soit pas encore la politique officielle du Gouvernement israélien, il existe maintenant un soutien à l'indépendance palestinienne et à un État palestinien. Nous ne souhaitons pas dominer les Palestiniens; nous souhaitons qu'ils respirent le souffle de la liberté, qu'ils créent une nouvelle économie, qu'ils préservent leurs traditions, et qu'ils bénéficient du plus haut niveau d'éducation, et nous souhaitons aussi qu'une réelle sécurité soit assurée pour toutes les parties.

En ce qui concerne Israël, nous sommes convaincus que de bons voisins valent mieux que de bons fusils. À l'époque contemporaine, il est impossible d'avoir une sécurité réelle qui repose uniquement sur des barrières, des murs, des fortifications ou des tranchées; pas même sur des chars, des fusils ou des missiles. Toutes ces mesures sont déjà devenues des antimesures, qui les rendent incomplètes et temporaires. La seule stratégie qui ne peut être écartée est celle des relations de bon voisinage, comme dans le marché commun en Europe, le Groupe de Rio en Amérique du Sud, l'Accord de libre-échange nord-américain en Amérique du Nord, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en Asie, et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en Afrique. Tous ces cadres ont montré que les anciens conflits historiques, militaires et politiques pouvaient trouver leur solution dans le domaine économique.

Ce qui compromet cette nouvelle solution c'est le terrorisme. Le terrorisme met à nouveau le monde en péril. Il n'y a plus de division entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, mais entre le rassemblement de ceux qui veulent arrêter la terreur et ceux qui refusent de reconnaître la menace qu'elle représente. Le rassemblement contre la terreur comprend la plus grande partie de l'humanité : les États-Unis, l'Europe,

la Chine, la Russie, l'Inde, l'Amérique du Sud, de nombreux pays d'Afrique et de nombreux pays dans le monde musulman.

Les démocraties doivent pouvoir disposer d'une institution non démocratique pour se défendre. Les armées ne sont pas démocratiques, mais sans elles la démocratie ne peut l'emporter. De nombreux points de vue peuvent s'exprimer dans une société démocratique, mais il ne peut y avoir qu'une seule autorité qui contrôle l'armée et ses armements. Les armées peuvent être subordonnées au corps politique élu, mais si vous n'avez qu'une seule autorité politique et plusieurs groupes armés, alors vous n'avez ni démocratie ni sécurité.

L'Autorité palestinienne, qui est un État naissant, doit établir une seule autorité sur tous ses armements, toutes ses armées et toutes les utilisations de ses armements, non par égard pour Israël, mais au nom de la paix, et au nom de son propre destin, afin que les balles ne remplacent pas les bulletins de vote.

Tant que le terrorisme durera, Israël n'aura pas d'autre choix que de défendre son peuple. Le mot « terrorisme » ne correspond pas pour nous à un dilemme abstrait. Il correspond à une réalité qui recouvre entre 30 et 40 incidents violents chaque jour – des coups de feu, des bombardements, des embuscades et des assassinats. Les attentats-suicide à la bombe sont perpétrés par des personnes qui n'ont aucun respect de la vie, que ce soit la leur ou celle des autres. Le seul endroit où nous pouvons les intercepter est leur point de départ.

Israël, par définition, est un membre expérimenté au sein du rassemblement contre le terrorisme. Nous savons que le terrorisme ne peut jamais vaincre si le peuple protège et préserve sa sécurité fondamentale. Le terrorisme est fort tant que la réaction contre le terrorisme est faible, et le terrorisme est effrayant tant que le peuple en a peur. Le terrorisme, c'est essentiellement la lâcheté, et il ne sert aucune cause. Le terrorisme ne sert ni la justice ni un objectif particulier. Ce n'est pas un remède, c'est une maladie.

Nous sommes à un moment critique. Le monde se dirige vers de nouvelles possibilités et de nouveaux horizons. Le monde ne sera plus divisé entre pays développés et pays en développement, noirs et blancs ou hommes et femmes. Nous allons assister à la création d'un monde où toute personne aura accès à la connaissance et à l'occasion de participer à une

nouvelle genèse. Les États se sont affaiblis dans les domaines économique et stratégique, parce que l'économie et la stratégie sont devenues elles-mêmes mondiales. Pourtant, nous n'avons pas d'institutions mondiales organisées pour garantir la sécurité de la planète et répartir les richesses de façon plus équitable.

Deux voies sont ouvertes à chaque État : soit rejoindre la nouvelle économie, soit se soumettre à l'ancien terrorisme; la création de richesses ou la menace de la mort. Chacun doit faire son propre choix entre la promesse de l'économie ou la contestation par le terrorisme. Le Pacte mondial lancé par le Secrétaire général nous offre une feuille de route pour suivre cette promesse. Il définit les fonctions et les contributions de l'ONU, et impartit des responsabilités à chacun d'entre nous – les États-nations, le secteur privé et la société civile. Il nous offre l'espoir que, même à travers les crises, obscurcissant les possibilités qui ne restent visibles que dans le lointain, la voie vers le progrès reste limpide pour tous ceux qui ont le courage de s'y engager.

Nous sommes entrés dans le XXI^e siècle avec tant d'optimisme. Nous devons surmonter les dangers afin que nos enfants puissent à nouveau être élevés dans un monde plein de possibilités presque illimitées. Cela est possible. Nous avons appris à Jérusalem que nous pouvions faire d'une terre promise une terre de promesses pour chacun d'entre nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan, S. E. M. Abdulaziz Kamilov.

M. Kamilov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : Je voudrais présenter nos sincères félicitations à M. Kofi Annan à l'occasion de sa réélection au poste de Secrétaire général, ainsi que pour son obtention du prix Nobel de la paix pour l'année 2001. Nous désirons également féliciter M. Han Seung-soo de son accession à la présidence de l'Assemblée générale pour la session en cours, et nous nous associons à ceux qui ont exprimé leur gratitude à M. Harri Holkeri pour son excellente organisation de la cinquante-cinquième session, qui est entrée dans l'histoire des relations internationales sous le nom d'Assemblée du Millénaire.

La présente session de l'Assemblée générale se déroule dans des circonstances particulières. Il ne fait aucun doute que les événements tragiques du 11 septembre constituent une réalité concrète qui ont

conduit la communauté internationale à procéder à une réévaluation drastique de la situation, qui requiert l'élaboration de positions communes dans la lutte contre le terrorisme international, sur la base des dispositions de la Charte relatives à la sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiales.

Il est clair aujourd'hui que le terrorisme est lié à l'extrémisme de tout bord – politique, religieux et ethnique – ainsi qu'au séparatisme et au trafic des drogues. Ce sont là les principales menaces au présent et à l'avenir de l'humanité, un fléau du XXI^e siècle qui peut toucher n'importe quel foyer. Personne n'a d'assurance contre ce mal.

La communauté internationale est de plus en plus consciente du caractère indivisible de la sécurité. En conformité avec ce principe fondamental et au vu de la situation internationale actuelle, l'Ouzbékistan s'engage à aller jusqu'au bout dans la lutte contre le terrorisme, phénomène mondial. Ce n'est qu'en conjuguant ses efforts que la communauté internationale dans son ensemble peut éliminer ce mal. Personne n'a le droit de se tenir à l'écart de cette lutte.

Nous sommes pleinement conscients qu'aujourd'hui il est absolument inacceptable de se contenter de simples déclarations. Il est temps que nous illustrions nos paroles par des actes. Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons saisir cette occasion de nous départir de la position prudente et défensive adoptée dans la lutte contre le terrorisme international et de passer à l'offensive.

Cette approche est aussi dictée par une vérité simple et manifeste : il est impossible d'arriver à un accord avec les terroristes. En attestent non seulement les expériences contemporaines de lutte contre le terrorisme, mais également l'expérience de tout le passé. Le seul moyen d'agir avec les terroristes est de les isoler et de leur faire face de la façon la plus intransigeante et la plus déterminée.

Étant donné la nature du terrorisme international et de son réseau organisationnel et financier étendu, ainsi que le volume considérable de ses ressources matérielles et techniques, il est essentiel de mettre au point une stratégie mondiale contre le terrorisme qui définisse clairement les points suivants : premièrement, les paramètres d'un cadre juridique efficace, ainsi que les bases organisationnelles d'une coopération internationale dans ce domaine; deuxièmement, les

formes d'une action conjointe concrète aux niveaux mondial et régional, ainsi que sur une base bilatérale.

Les événements récents ont clairement montré que le terrorisme est l'ennemi le plus dangereux et le plus traître auquel est confrontée la communauté internationale. Je pense qu'il n'est pas dénué de pertinence de rappeler aux Membres la déclaration du Président de la République d'Ouzbékistan, prononcée depuis cette tribune le 8 septembre 2000. Il a tiré la sonnette d'alarme, essayant d'attirer l'attention de la communauté internationale sur

« la guerre en Afghanistan, qui se poursuit depuis plus de 20 ans ... l'Afghanistan est devenu un terrain d'entraînement et le creuset du terrorisme et de l'extrémisme internationaux; il est devenu en outre un centre de production mondiale de stupéfiants qui rapporte des milliards de dollars et alimente le terrorisme international. » (A/55/PV.7, p. 15).

Il a aussi souligné que c'était « une menace à la sécurité non seulement des États de l'Asie centrale, mais aussi du monde entier ». Il a montré sans ambiguïté le danger spécifique auquel le monde se trouverait confronté si les terroristes mettaient la main sur des armes de destruction comme les armes chimiques, biologiques et d'autres types d'armes de destruction massive. À ce stade, il est pertinent de demander : Cet appel ne venait-il pas à son heure?

L'Ouzbékistan s'est engagé activement dans la coopération avec la coalition antiterroriste. Nous considérons l'opération antiterroriste en Afghanistan principalement comme un moyen de détruire les bases terroristes et les camps qui se trouvent dans ce pays, ainsi qu'un moyen d'éliminer les conditions favorables aux activités terroristes. Le peuple ouzbek, héritier de la grande culture musulmane et qui a apporté une très importante contribution à l'épanouissement de la civilisation islamique, reconnaît que cette opération n'est dirigée ni contre le peuple d'Afghanistan ni contre la religion de l'islam. La guerre a été déclarée contre des terroristes, leurs centres et terrains d'entraînement, pas contre la population pacifique.

L'Ouzbékistan et l'Afghanistan ont une longue histoire de relations de voisinage mutuellement bénéfiques, qui remonte à l'antiquité. L'Amou Darya nous a toujours unis, et non pas séparés. L'Ouzbékistan n'a jamais été en conflit ni avec le peuple afghan ni avec l'Afghanistan en tant qu'État.

La guerre civile en Afghanistan, qui dure depuis trois décennies et qui a atteint son plus haut point au cours de la courte période du gouvernement des Talibans, a détruit l'économie du pays et causé de grandes souffrances au peuple afghan, et elle représente une menace à l'existence même de l'Afghanistan en tant qu'État unifié. Nous soutenons les efforts de la communauté internationale visant à prendre des mesures immédiates pour adopter des programmes à grande échelle pour le redressement de l'Afghanistan après le conflit et pour apporter une aide humanitaire concrète à ceux qui ont un besoin urgent de cette assistance dans leur situation désespérée.

L'Ouzbékistan, en étroite collaboration avec l'ONU, participe déjà activement à l'acheminement de l'aide humanitaire internationale en Afghanistan. À cette fin, nous avons fourni toute l'infrastructure nécessaire, notamment celle de la ville de Termez, à proximité immédiate de la frontière afghane.

Pour terminer, à la lumière des événements récents, notamment des actes de terrorisme aux États-Unis et du début de l'opération antiterroriste en Afghanistan, je voudrais attirer l'attention des participants à cette séance sur la proposition ouzbèke de créer au sein du système des Nations Unies un centre international de lutte contre le terrorisme, qui serait un mécanisme réaliste pour adopter une position collective contre l'agression terroriste.

À l'occasion des débats sur l'organisation de la lutte internationale contre le terrorisme, nous ne devrions pas oublier encore une autre menace non moins dangereuse – le trafic des drogues, principal soutien des activités terroristes et extrémistes. Au cours des dernières années, les États d'Asie centrale se sont trouvés pratiquement confrontés à une agression à grande échelle lancée par les associations internationales de trafiquants de drogues. Il est tout à fait clair qu'aucun pays pris isolément, quelle que soit la puissance de ses ressources, ne peut espérer remporter une victoire sur les trafiquants de drogues s'il ne bénéficie pas d'un large soutien de la communauté internationale. De notre point de vue, la coopération internationale devrait être fondée sur des mécanismes adaptés, autant que possible, à la situation actuelle, qui soient capables non seulement de neutraliser les sources de narco-agression mais aussi, et cela est plus important encore, de les empêcher d'émerger.

Reconnaissant la nécessité urgente d'intensifier la lutte internationale pour faire face aux menaces communes, l'Ouzbékistan accorde beaucoup d'importance à la question de la non-prolifération des armes de destruction massive en Asie centrale. Étant donné la situation militaire et politique instable qui règne dans la région, ce problème est en train de devenir une réelle menace à l'échelle du continent et du monde.

À cet égard, les capacités fonctionnelles de la zone exempte d'armes nucléaires d'Asie centrale – une initiative lancée par l'Ouzbékistan à la quarante-huitième session de l'Assemblée générale dans l'esprit du Traité de non-prolifération – sont d'une importance toute particulière. Nous apprécions grandement les efforts de l'ONU pour soutenir les activités du Groupe régional d'experts qui travaille sur le texte du traité instituant la zone exempte d'armes nucléaires, et nous appelons l'Assemblée générale, son Président et le Secrétaire général à accorder leur soutien au processus visant à l'officialiser et à prendre des décisions sur cette question.

L'Ouzbékistan soutient les dispositions du rapport du Secrétaire général de l'ONU concernant la prévention des conflits armés. Nous considérons qu'elles constituent des règles de conduite fondamentales pour des consultations sur cette question.

Nous sommes également en faveur de l'achèvement, au plus vite, du processus de réformes de l'ONU. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans les travaux du Conseil de sécurité, concernant les mesures visant à assurer sa transparence, l'élargissement de sa composition et d'autres questions afférentes à l'amélioration de son efficacité. Afin d'améliorer l'efficacité de l'ONU, et par souci de prévenir et de régler les situations de crise, il est extrêmement important d'intensifier la collaboration entre l'ONU et les institutions sécuritaires régionales, ainsi que d'améliorer les travaux de ses propres bureaux régionaux.

L'Ouzbékistan est intéressé à développer et à améliorer le dialogue et la coopération avec tous les États qui se montrent intéressés au renforcement de la paix et de la stabilité aux niveaux régional et mondial.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Samuel Insanally, Ministre des affaires

étrangères du Guyana et ancien Président de l'Assemblée générale.

M. Insanally (Guyana) (*parle en anglais*) : Bien que les braises des tours infernales, suites aux attaques du 11 septembre, ne soient pas encore totalement éteintes, il devrait être néanmoins possible d'analyser l'impact que ce désastre horrible a eu sur les relations internationales et, en particulier, les conséquences politiques, économiques et sociales qu'elles peuvent avoir pour le monde. Cette analyse, nous l'espérons, nous enseignera comment relever au mieux ces nouveaux défis, et comment poursuivre le double objectif de la paix et du développement mondiaux en ce XXI^e siècle naissant.

Monsieur le Président, il est de bon augure que cet examen se fasse sous votre direction puisque, venant comme vous le faites du pays du matin calme, vous serez sans aucun doute porté à donner à notre débat un ton neuf et objectif, mais aussi à lui apporter un rayon d'espoir, après la longue et sombre nuit que nous venons de traverser. Ma délégation vous présente nos plus chaleureuses félicitations et nos meilleurs voeux, tandis que vous continuez de présider les travaux de cette Assemblée générale historique qui, bien qu'inaugurée dans les affres du désespoir, pourrait encore porter une promesse de salut pour l'humanité.

Monsieur le Président, je me dois également d'exprimer notre gratitude à votre distingué prédécesseur, M. Harri Holkeri, qui a présidé avec beaucoup de verve et de vigueur l'Assemblée durant des moments très difficiles mais intéressants. Il a beaucoup contribué à la revitalisation de l'Assemblée générale.

Au Secrétaire général, M. Kofi Annan, je transmets nos salutations et nos éloges pour sa direction assurée et ferme de notre Organisation. L'attribution récente du prix Nobel de la paix à sa personne et à l'Organisation des Nations Unies est un motif de profonde satisfaction et de fierté pour le Guyana et pour tous les États Membres de cette Organisation.

Comme l'affirme si justement l'*Economist* du 15 septembre, l'attaque terroriste contre les États-Unis a modifié de façon indélébile aussi bien le paysage géopolitique que la ligne de faite des immeubles de Manhattan. Le monde est différent depuis cet événement horrible dans la mesure où nous voyons soudainement menacées, par des moyens inhabituels et

jusqu'ici inimaginables, les valeurs qui font la force de notre Organisation et que nous travaillons durement et avec acharnement à concrétiser depuis plusieurs décennies. Nous ne pouvons qu'éprouver un sentiment de tristesse et de honte qu'un acte aussi barbare – la destruction du World Trade Center et d'une partie du Pentagone – ait pu avoir lieu en ce jour, tout près de cette maison où nous tous, humains, trouvons place.

Comme la plupart des dirigeants du monde civilisé, le Président du Guyana a rapidement condamné ce terrible crime. En tant que petit État vulnérable ayant des capacités de dépense limitées en cas d'atteinte à son intégrité territoriale, le Guyana ne peut accepter la menace de la violence ou le recours à la violence pour régler les conflits et les différends, que ce soit entre États ou à l'intérieur des États. Toutes les divergences doivent être réglées dans le respect de la Charte des Nations Unies, par des moyens pacifiques, tels que ceux prescrits à l'Article 33.

La violence qui s'est abattue, il y a deux mois, sur près de 5 000 êtres humains, y compris de nombreux ressortissants de notre pays, dans cette ville hôte, et auparavant, tant d'autres personnes et lieux dans le monde, doit non seulement être fermement condamnée, mais aussi sanctionnée comme il se doit. La communauté internationale doit élaborer une série d'instruments juridiques appropriés, y compris une convention globale contre le terrorisme, pour combattre ce nouvel ennemi de notre temps. Le message doit être clairement transmis à tous ceux qui utiliseraient le terrorisme pour réaliser leurs objectifs, en leur signifiant que leurs actions ne seront pas tolérées par les États Membres de cette Organisation et qu'elles se heurteront bien à toute la rigueur de la loi.

Dans nos pays et dans diverses régions, nous devons créer des moyens de défense suffisamment puissants pour éliminer le terrorisme et les éléments qui lui sont liés, tels que le trafic des armes et des drogues et d'autres formes de criminalité transnationale. Au sein de la Communauté des Caraïbes, dont le Guyana fait partie, nous avons convenu de mettre au point des mécanismes d'échange d'informations et de coordination de nos mesures pour empêcher ces éléments criminels d'entrer sur nos territoires. Un groupe de travail régional a été créé pour identifier les mesures nécessaires à la création d'un cordon sanitaire qui nous permettra de nous protéger contre leurs assauts. Ce n'est pas une tâche facile vu que les portes de l'immigration dans les pays

développés se ferment de plus en plus, des centaines de criminels qui ont grandi dans ces sociétés sont renvoyés dans nos pays qui, en raison de graves contraintes financières et humaines, sont mal équipés pour faire face à cet afflux.

Même s'ils ne sont peut-être pas aussi immédiats ou frappants que les conséquences politiques et sécuritaires, les effets socioéconomiques de la catastrophe du 11 septembre ne sont pas moins forts ni moins généralisés. Tous les pays ont sans aucun doute été affectés par cette catastrophe, mais les petits États vulnérables tel que le mien auront des difficultés particulières pour faire face aux problèmes qui en découlent. Nos pays, qui disposent de nettement moins de solutions de rechange que les pays plus développés en raison d'un système économique international défavorable, d'une dette extérieure élevée et de termes de l'échange inégaux, souffriront hors de toute proportion. Les exportateurs de produits de base vont une nouvelle fois souffrir du ralentissement de l'économie mondiale et être les derniers à connaître une reprise – processus qui a lieu avec une fréquence extrêmement déprimante.

Ces déséquilibres et asymétries, qui affectent gravement les progrès des pays en développement, vont probablement s'accentuer dans le cadre du processus rapide de mondialisation. Mais, comme on dit souvent, « c'est un mauvais vent dont sortira quelque bien ». Nous voudrions donc croire que de cette calamité, émergera une amélioration. Mais nous ne serons pas assez imprudents pour penser que cela se fera de façon automatique. Le salut dépendra de notre volonté de tirer les leçons de notre expérience et de mieux faire à l'avenir. Des cendres de la Deuxième Guerre mondiale, est né le phénix des Nations Unies, donnant l'espoir à de nouvelles générations qu'elles pourraient vivre en paix, dans la prospérité et une plus grande liberté. Hélas, la fin de la guerre froide n'a pas donné lieu à une entreprise aussi audacieuse, laissant l'humanité errer sans but à la recherche de la coexistence pacifique. Nous devons donc, avant qu'il ne soit trop tard, honorer notre engagement à l'égard de la Charte des Nations Unies et créer une nouvelle vision et une stratégie nouvelle qui nous permettront de répondre aux défis de cette nouvelle ère.

Fidèles à l'esprit et à la substance de notre compromis historique, nous devons agir de façon responsable pour écarter toutes les menaces à la paix et à la sécurité mondiales. Il y a d'abord la question du

Moyen-Orient, au coeur de laquelle se situe le problème palestinien, issu du refus persistant opposé à tout un peuple d'exercer ses droits fondamentaux et inaliénables. Le processus de paix doit être immédiatement réactivé, avec détermination et en fixant des objectifs sérieux, pour mettre fin une fois pour toutes à la violence et à l'effusion de sang aveugles, qui constituent le malheureux destin du peuple palestinien et d'autres peuples. Ce peuple ainsi que tous les autres peuples de la région doivent pouvoir vivre dans leur propre État, libérés de la peur et du besoin, à l'intérieur de frontières sûres. Mais ce n'est pas seulement le Moyen-Orient qui souffre des ravages de la guerre; dans de trop nombreuses régions – en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Europe –, le risque de violence est toujours présent, nourri par une série de facteurs et rendu plus dangereux par le risque d'une nouvelle conflagration. Pour détourner ces menaces, nous devons avoir pleinement recours aux moyens prévus par la Charte pour le règlement pacifique des différends.

Et pourtant, il est important que l'Agenda pour la paix ne puisse pas affaiblir ou remplacer l'Agenda pour le développement, car si cela arrivait, les perspectives de paix durable dans le monde seraient pratiquement inexistantes. La paix et le développement sont inextricablement liés et toute tentative de les séparer serait non seulement artificielle, mais tout à fait dangereuse. Nous devrions garder ces faits à l'esprit si jamais les récents événements accélèrent une remise en ordre des priorités mondiales et conduisaient à déplacer l'attention des questions socioéconomiques vers des préoccupations purement politiques et sécuritaires. Déjà, juste après l'attaque, le Président de la Banque mondiale aurait affirmé que l'objectif de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 ne pourrait pas être réalisé et qu'en fait, la pauvreté s'aggraverait au cours des deux années à venir. Cette détérioration n'est pas facile à envisager pour des petites économies comme la nôtre et comme celles de la région des Caraïbes.

Nous considérons qu'il est impératif que l'ONU s'occupe activement de mettre en oeuvre l'Agenda pour le développement afin de permettre aux pays en développement, surtout aux petits pays et aux pays vulnérables, de surmonter les tempêtes politiques et économiques actuelles. La proche Conférence internationale sur le financement du développement,

qui se tiendra à Monterrey, au Mexique, en mars prochain, constitue une occasion sans parallèle de s'interroger à la fois sur les obstacles internes et externes qui entravent sensiblement la mobilisation de ressources financières destinées au développement, et d'étudier à la fois les lacunes et les injustices que l'on rencontre sur les marchés financiers actuels. L'importance primordiale donnée par ces marchés aux actifs financiers existants dont l'objectif est le profit à court terme, plutôt qu'aux nouveaux avoirs liés à la création de richesse et d'emplois pour un développement à long terme, reste une grande source de préoccupation à laquelle il faut remédier.

Je pense que nous devons tous reconnaître à présent que le système international actuel de coopération pour le développement a de graves défauts et qu'il n'a pas réussi à atteindre son objectif fondamental, qui est de renforcer la croissance et d'améliorer la qualité de la vie dans les pays pauvres. Les nombreux pièges de la dette et de la pauvreté, auxquels continuent d'être prises des millions de personnes parmi les plus pauvres du monde et dont beaucoup doivent maintenant faire face à des maladies comme le sida, font partie intégrante de ce système. Non seulement cette expérience est douloureuse, mais souvent elle prive les pauvres de leurs droits fondamentaux, étant donné qu'il y a un lien incontestable, universellement reconnu à présent, entre la réalisation des droits de l'homme et le développement économique. C'est pour cette raison qu'en novembre dernier ma délégation a présenté à l'Assemblée générale la résolution 55/48 qui porte sur le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre humain international.

La proposition de créer un tel ordre reconnaît que les principaux obstacles qui ralentissent le progrès économique et social dans les pays en développement sont le manque de moyens dans les domaines essentiels que sont les marchés, les infrastructures administratives et institutionnelles dans les secteurs public et privé, l'optimisation des ressources et la capacité des pays en développement de négocier en tant que partenaires égaux dans un certain nombre d'instances en dehors du cadre des Nations Unies. Cette proposition cherche donc à améliorer l'efficacité des programmes de coopération pour le développement, à utiliser au mieux des ressources financières limitées et à réduire la progression de la pauvreté. Elle examine également de nouveaux moyens

de gérer la coopération pour le développement afin de venir vraiment à bout des problèmes liés à la dépendance vis-à-vis de l'aide, des déséquilibres et des asymétries qui affectent le commerce international, et du fort endettement dont continuent de souffrir les pays en développement.

Selon le Gouvernement guyanais, il est possible de parvenir à ces objectifs moyennant un dialogue approfondi entre les gouvernements qui s'appuierait non seulement sur des considérations politiques et économiques, mais aussi sur des principes éthiques et moraux indispensables à l'édification d'un ordre plus juste et plus humain dans le monde. Ce dialogue, qui a été engagé à la dernière session de l'Assemblée générale, reprendra à la cinquante-septième session et nous espérons qu'alors, ce concept sera encore plus enraciné dans la conscience internationale et finira par être accepté comme la solution permettant de déboucher sur un système de relations internationales plus éclairé.

Il est tout à fait logique que ce dialogue ait lieu au sein de l'Organisation, étant donné que le caractère multiforme et transnational des défis que nous devons relever aujourd'hui exige une approche multilatérale plutôt qu'unilatérale. Il ne fait pas de doute que l'ONU est le forum qui convient le mieux pour encourager ce partenariat mondial dans la conjoncture actuelle qui réclame une gouvernance ferme, centrée et participative. Étant donné l'universalité de l'Organisation, les principes et les valeurs qu'elle défend depuis longtemps et l'intérêt croissant que la société civile manifeste pour ses activités, l'ONU a maintenant une chance exceptionnelle de jouer un rôle de premier plan dans la prise de décisions au niveau international, en matière politique, sociale et économique.

En cette heure de grande incertitude et de grande inquiétude, nous devons donc reconnaître, plus que jamais auparavant, que l'Organisation des Nations Unies continue d'être nécessaire, même si, malgré les nombreux succès qu'elle a obtenus durant ses 56 années d'existence, elle n'a pas encore donné la pleine mesure de ses capacités en ce qui concerne la coopération internationale. Nous ne devons donc pas permettre que l'autosatisfaction, l'intérêt égoïste ou l'unilatéralisme mettent en péril la vision d'ensemble des membres fondateurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S.E.M. Alhaji Sule Lamido, Ministre des affaires étrangères du Nigéria.

M. Lamido (Nigéria) (*parle en anglais*) : Les événements récents ont manifestement mis en évidence l'importance et la raison d'être de l'ONU dans la quête de paix, de sécurité et de stabilité dans le monde. Il y a à peine un an, dans cette salle historique, les dirigeants mondiaux ont réaffirmé à l'occasion du Sommet du Millénaire leur engagement solennel de renforcer les moyens de l'Organisation dans ce domaine très important. Pourtant, il y a deux mois, le 11 septembre 2001, les efforts de notre Organisation ont été provisoirement remis en question par des attentats terroristes dirigés contre les États-Unis.

Le Nigéria, en tant que pays qui fut directement touché par les premiers attentats terroristes à l'explosif commis à Dar es-Salaam en 1998, au cours desquels notre ambassade a été détruite, et qui a perdu des ressortissants lors de l'attentat contre le World Trade Center, s'identifie pleinement à la colère et à la peine des familles qui ont perdu un être cher ainsi qu'aux victimes de ces actes barbares.

Le terrorisme est un danger mondial qui s'attaque à la base même de notre civilisation. Il faut donc y faire face à l'échelle mondiale. C'est pourquoi le Nigéria s'associe pleinement aux mesures rapidement qu'a prises l'Assemblée générale pour condamner ces attaques. Nous appuyons pleinement la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, car les mesures qu'elle préconise réduiraient considérablement la capacité qu'ont les terroristes de commettre de tels actes. Le Nigéria est fermement résolu à respecter les dispositions de cette résolution. Donnons la mesure de la vision et de la détermination communes que les attaques terroristes ont suscitées en renforçant la coopération et la coordination entre nos pays. Les terroristes et leurs défenseurs doivent être dénoncés pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des éléments marginaux qui ne méritent pas leur place dans le cercle des nations. Nos stratégies doivent donc être judicieuses, cohérentes et centrées.

À certains égards, les graves difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui nous offrent aussi de nouvelles possibilités de coopération auparavant inimaginables. Notre Organisation n'a pas seulement poursuivi l'objectif de la paix et de la sécurité internationales, elle a aussi servi de

mécanisme de coordination pour la promotion d'autres importants agendas, notamment dans les domaines du développement socioéconomique, de la primauté du droit, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme. Ces objectifs, qui reflètent les aspirations des États Membres à construire un monde libre de conflits, de préjugés, de discrimination et d'oppression, doivent demeurer la préoccupation constante de notre entreprise commune. Nous avons à cette fin un cadre clair, non seulement dans la Charte des Nations Unies, mais aussi dans l'engagement solennel auquel ont souscrit nos chefs d'État et de gouvernement dans la Déclaration du Millénaire. Essayons de traduire ces engagements en politiques pratiques pour le bien-être de nos peuples.

Chacun connaît l'engagement pris de longue date par mon pays de promouvoir les objectifs de l'ONU dans le domaine de la prévention des conflits, de la paix et de la stabilité. Il est regrettable que des conflits et des guerres continuent de faire rage dans de nombreuses régions du monde. Il est particulièrement décourageant que revienne à l'Afrique une part disproportionnée de ces conflits et guerres, qui ont un effet dévastateur sur nos sociétés et nos populations. Malgré cette tristesse indéniable, nous discernons une lueur d'espoir. Le processus de paix et de stabilité s'accélère en Sierra Leone tandis que, grâce au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, financé par l'ONU, le processus de réconciliation continue de susciter la confiance. Nous sommes également encouragés par l'évolution récente au Burundi, où un gouvernement de transition, qui est en place depuis peu, est aux prises avec les problèmes de la réconciliation nationale et de l'intégration. Ces efforts montrent la détermination des dirigeants de notre continent de faire aboutir ces initiatives pour la paix. Le Nigéria est fier d'être associé à ces efforts. Notre expérience au Libéria et en Sierra Leone a renforcé notre conviction selon laquelle l'ONU, en partenariat étroit avec les organisations régionales et sous-régionales, peut faciliter le retour à la paix et à la sécurité dans les régions de conflit. Fournissons à ces organisations l'appui financier et logistique nécessaire.

Mis à part notre attachement à la paix durable et la sécurité, nous devons intensifier à nouveau notre détermination d'éliminer les armes de guerre, tant classiques que non classiques. Les ravages entraînés par la prolifération des armes légères en Afrique nous préoccupent au plus haut point. Le Programme d'action

adopté à la Conférence des Nations Unies sur les armes légères sous tous ses aspects, qui s'est achevée récemment, nous fournit un plan de campagne clair pour une véritable coopération. Sa mise en oeuvre efficace prouvera notre volonté de renforcer les forces de la démocratie et l'état de droit dans le monde.

Nous reconnaissons la marche inexorable de la mondialisation et sommes pleinement prêts à accepter les possibilités accrues dans les domaines du commerce, de la finance et des technologies de l'information et des communications qu'apporte la mondialisation. Mais les bienfaits ne doivent pas se limiter à une petite partie de la communauté internationale. La mondialisation et les phénomènes de la libéralisation et de la déréglementation qui l'accompagnent doivent jouer à l'avantage de tous les pays. La santé et la stabilité du système économique mondial n'exigent rien moins que cela. Pour nous, en Afrique, l'accès à ces bienfaits devrait se traduire par des actions et mesures concrètes qui permettraient notre intégration complète dans un système économique mondial nouveau et équitable.

L'appel du Nigéria à un changement fondamental des stratégies actuelles relatives à la dette vis-à-vis des pays en développement découle d'un examen scrupuleux de l'impact qu'a la dette extérieure sur la croissance économique et la stabilité politique des pays en développement. Malgré des initiatives appréciables d'allègement et de gestion de la dette, le fait que nombre de pays n'aient pas réussi à se débarrasser de cette dernière ou à en assurer le service de façon durable nous oblige à imaginer une approche plus audacieuse, allant jusqu'à l'annulation pure et simple de la dette.

Les efforts internationaux faits pour résoudre le problème de la dette devraient être appuyés par une action collective pour décourager les transferts illégaux de fonds à partir des pays en développement et par le rapatriement de ces fonds dans leur pays d'origine. Les dirigeants africains ont clairement démontré le lien qui existe entre l'énorme poids de la dette, les activités des collaborateurs étrangers et les transferts de fonds de la part d'anciens dirigeants et autres individus à partir de notre continent. Nous sommes préoccupés par l'impact corrosif de la corruption sur nos démocraties fragiles, ainsi que sur le développement économique, politique et social. Redoublons d'efforts pour appuyer un instrument international sur les transferts illégaux de fonds à l'étranger.

À la trente-septième session ordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui s'est tenue en juillet dernier à Lusaka, les dirigeants du continent ont approuvé la Nouvelle initiative africaine, maintenant appelée Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. La séance inaugurale du Comité de mise en oeuvre du Nouveau partenariat, composé de chefs d'État et de gouvernement, a eu lieu à Abuja le 23 octobre 2001. Sur la base de notre vision commune et d'une conviction partagée quant à la nécessité d'éliminer sans plus tarder la pauvreté et de mettre les pays africains sur la voie de la croissance et du développement durable, les principaux thèmes du Nouveau partenariat sont, entre autres, la promotion de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme, la gestion sociale et économique, la coopération régionale et l'intégration économique. Nous sommes heureux de l'appui dont nous avons déjà bénéficié et pensons sincèrement que cela constitue la meilleure plate-forme d'un partenariat viable en matière de développement.

La pandémie du VIH/sida continue de présenter un grave défi pour le développement dans le monde. Nous sommes sensibles à la contribution de la communauté internationale pour lutter contre ce fléau, comme cela se reflète dans le document final de la session extraordinaire sur le VIH/sida. La détermination de l'Afrique d'attaquer de front cette pandémie a touché une corde sensible et nous sommes reconnaissants au Secrétaire général de l'ONU de défendre cette cause. Je pense que nous avons toutes les raisons d'être encouragés par les progrès réalisés dans la mise en place de structures et d'un cadre multilatéral en vue d'une coopération et d'un appui accrus pour faire face au problème. Aucun effort ne doit être ménagé afin de s'assurer que le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida et pour la santé devienne opérationnel dès janvier 2002. Par ailleurs, nous devrions maintenir l'élan afin que, dans les délais les plus brefs, nous puissions secourir ceux qui vivent avec le sida ou qui souffrent de tuberculose ou de maladies infectieuses qui y sont liées. C'est ce qu'attendent les dirigeants africains qui se sont rencontrés à Abuja en avril dernier pour convenir d'une stratégie coordonnée face à cette crise du développement et de la santé. Nous devons également consacrer notre attention à la campagne contre le paludisme, dans le cadre du suivi d'un sommet précédent qui s'est également tenu à Abuja.

Le report à mai 2002 de la session extraordinaire de l'ONU consacrée aux droits de l'enfant doit nous permettre de réfléchir aux défis auxquels sont confrontés les enfants du monde aujourd'hui. Pour nous, au Nigéria, la session coïncidera avec l'adoption d'une législation de portée considérable, qui est maintenant à l'examen par l'Assemblée nationale, pour protéger nos enfants et aller au-delà des dispositions la Charte africaine de l'OUA des droits et du bien-être de l'enfant que nous avons ratifiée récemment, cela afin de révolutionner la sensibilisation du public, ainsi que la défense de leurs droits. Vers le milieu de 2002, le Nigéria propose d'accueillir une conférence internationale qui devrait se pencher notamment sur la traite des enfants dans notre région. Nous nous réjouissons de la participation des États Membres.

Je ne saurais terminer sans faire référence à la question de la réforme du système des Nations Unies. Le Nigéria maintient que pour que l'ONU soit à la hauteur des défis complexes du nouveau siècle, les réformes de l'Organisation qui s'imposaient de longue date doivent être adoptées sans plus tarder. La réforme du Conseil de sécurité constitue notamment l'une des principales tâches qui s'imposent à l'ONU aujourd'hui. Continuons de travailler assidûment à achever la réforme et à élargir par conséquent le Conseil, qui deviendra ainsi véritablement représentatif des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais remercier sincèrement le Secrétaire général Kofi Annan pour la manière dont il a dirigé l'Organisation l'année passée. Le Nigéria se réjouit de sa réélection fort méritée qui récompense la façon dont il a scrupuleusement géré l'Organisation et qui est une marque de confiance des Membres de l'ONU dans sa vision partagée de l'avenir. Tout aussi significatif est le fait qu'on lui ait décerné, ainsi qu'à l'Organisation, le prix Nobel de la paix pour 2001. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et félicitons chaleureusement l'ONU de ce succès.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Souef Mohamed El-Amine, Ministre des affaires étrangères des Comores.

M. El-Amine (Comores) : Au nom de la délégation comorienne, que j'ai l'honneur de conduire, et en mon nom personnel, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, nos chaleureuses félicitations, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Nous formulons le voeu

ardent de voir nos travaux, sous votre direction éclairée, connaître le succès.

Ma délégation et moi-même rendons un vibrant hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Harri Holkeri, pour la manière appréciable dont il a dirigé les travaux de la précédente session. S'agissant de notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, je voudrais louer les mérites de cet homme d'un si grand talent, d'une sagesse exemplaire, et rendre également hommage à son dévouement au service de notre Organisation planétaire. Le prix Nobel de la paix qui lui est décerné conjointement avec notre Organisation est la preuve tangible des valeurs qui le distinguent.

Le monde entier a été plongé le 11 septembre dernier dans l'obscurité et dans l'anarchie. Des réseaux terroristes ont défié toute la communauté internationale par des attentats ignobles perpétrés contre des intérêts des États-Unis ici même à New York, dans cette ville planétaire, hospitalière et cosmopolite – dans cette capitale du monde entier.

Ainsi, je ne saurais faillir à mon devoir de transmettre, du haut de cette tribune, les sentiments de profonde sympathie et de compassion qu'éprouvent le Gouvernement et le peuple comoriens à l'endroit du peuple et du Gouvernement des États-Unis, à la suite de ces événements douloureux, tragiques et très regrettables. Nos condoléances les plus attristées s'adressent très particulièrement aux familles des victimes, avec lesquelles nous partageons la vive douleur qu'elles ressentent suite à ces brusques disparitions.

D'autre part, nous sommes très affectés par les pertes de vies humaines occasionnées par l'accident d'avion survenu lundi dernier ici même à New York. Aux Gouvernements et aux peuples des États-Unis et de la République dominicaine, aux familles des regrettés disparus, nous leur adressons nos sincères condoléances.

Au cours de la précédente session et du Sommet du Millénaire, le rôle primordial que joue et devra continuer à jouer notre Organisation a été largement réaffirmé dans les diverses interventions. La réforme du principal organe en charge de la paix et de la sécurité internationales a été vue de tous comme étant une priorité dans le sens de lui faire refléter les réalités du monde actuel. Aujourd'hui, plus que jamais, ce rôle devra être renforcé, car la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies exige qu'elle soit

mieux armée pour l'assumer pleinement et efficacement.

Il convient, à ce sujet, de souligner que cette responsabilité est de différent ordre. D'abord et avant tout, la responsabilité de « préserver les générations futures du fléau de la guerre », pour reprendre l'expression de la Charte qui régit notre institution. Cette responsabilité principale lui impose une exigence d'assurer la paix et la sécurité des peuples. Or, les crises de tout ordre et la remise en cause de la paix dans de nombreuses régions prouvent la grande difficulté qui est celle de l'Organisation des Nations Unies à assumer aujourd'hui cette responsabilité. Les diverses formes de menace à la paix qui se perpétuent dans le monde interpellent davantage notre conscience sur une action internationale urgente à mener, car aucun continent n'est à l'abri du danger.

Le terrorisme en est une composante. Nous ne devons pas laisser la voie à des groupes extrémistes, sous quelque prétexte que ce soit, plonger le monde entier dans une perpétuelle psychose et faire des millions d'innocents de pauvres victimes. Les attentats du 11 septembre ont été un coup dur pour nous tous, un défi lancé à l'humanité tout entière. C'est pourquoi la République fédérale islamique des Comores a vivement condamné ces actes odieux et barbares, comme elle a condamné le terrorisme sous toutes ses formes.

Aussi, dans le cadre d'une mobilisation des efforts dans la lutte contre le terrorisme, les conférences tenues à Doha et à Dakar au mois dernier, auxquelles le Gouvernement comorien a pris une part active, concrétisent l'engagement sans faille du monde arabe et du continent africain dans ce combat difficile mais nécessaire. Tout comme celle de Bruxelles qui a réuni les pays d'Europe a été la manifestation de la grande préoccupation du continent face au terrorisme.

Mais, dans cette démarche, la nécessité s'impose, d'abord de bien définir la notion de terrorisme en établissant clairement ce qui constitue un terrorisme d'État, celui de groupe et d'individu. Il faudra ensuite distinguer les actes terroristes des revendications légitimes de certains peuples de leurs droits à l'autodétermination, qui, sans nul doute, ne s'exercent pas sans heurts, puisque souvent confrontés à une résistance, voire à l'oppression. Enfin, il est essentiel de ne pas faire le moindre amalgame entre le terrorisme et l'islam, sachant d'une part, que tout acte terroriste est l'expression d'un extrémisme qui n'est

aucunement lié à une religion ni à une nation donnée, et d'autre part que l'islam est connu pour sa grande tolérance et son ouverture, prônant l'amour du prochain, la paix et la solidarité.

En ce qui concerne mon pays, la République fédérale islamique des Comores, le souci qui anime les hautes autorités par rapport à ce problème a conduit ces dernières à mettre en place un mécanisme national de lutte contre le terrorisme, lequel est placé sous la direction du Premier Ministre. Mon pays a également signé en janvier 2000, la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. En plus de ces dispositions nationales engageant chacun de nos pays, il est évident qu'il conviendra de dégager une action internationale, en combinant les efforts régionaux et continentaux de lutte contre ce fléau, qui menace la paix mondiale et déstabilise les économies de nos pays respectifs.

Ceci exige une lecture politique objective de la situation qui prévaut dans les zones de tensions dans le monde entier. Dans cette optique, la situation dans les territoires arabes occupés, entre autres problèmes, nous interpelle tous aujourd'hui. Le peuple palestinien a lui aussi droit à la vie, au bonheur, à la prospérité, à la paix et à la sécurité, à l'instar de toutes les nations du monde entier. C'est pourquoi, dans le respect du droit et en vue de parvenir à une solution juste, durable et définitive à ce problème, le Gouvernement comorien est d'avis qu'un État palestinien indépendant avec Al-Qods Al-Charif comme capitale s'impose. D'un autre point de vue, il incombe à l'Organisation des Nations Unies la responsabilité de veiller au bien-être des peuples. Cela suppose à la fois la garantie de conditions de vie meilleures, par la protection des droits fondamentaux de l'homme.

En effet, les graves maladies qui sévissent dans nos pays, en particulier ceux en développement; les difficultés d'accès à de meilleures conditions d'éducation et de santé; la famine qui frappe plusieurs régions du monde; la dégradation de notre environnement; et la violation des droits de l'homme demeurent des défis majeurs de notre millénaire. Certains de ces maux, tels que la famine, les graves maladies et l'extrême pauvreté qui frappent de nombreux pays sont, en eux-mêmes, l'expression la plus éloquente d'un fossé entre le Nord et le Sud qu'il faudrait enfin parvenir à combler.

S'agissant de maladies, le sida reste au coeur des débats et des préoccupations, car il tue, déserte des régions entières et fait chaque année des millions d'orphelins au destin incertain. Aussi, en République fédérale islamique des Comores, malgré un taux de prévalence qui est relativement faible, le Gouvernement reste conscient que la position géographique du pays et l'aspect touristique qui caractérise notre sous-région composée d'îles constituent des facteurs pouvant contribuer à faire rapidement propager la maladie, du fait de l'afflux de touristes et de vacanciers saisonniers.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement s'attache à faire du programme national de lutte contre le sida un outil efficace en le dotant, dans la mesure du possible, de moyens appropriés, avec l'appui indéniable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme commun des Nations Unies pour le VIH/sida (ONUSIDA). L'engagement du Gouvernement comorien à cette lutte contre le sida s'exprime également à travers sa participation à toute démarche régionale ou internationale allant dans ce sens. C'est ainsi qu'une délégation comorienne conduite par S.E.M. Hamada Madi Boléro, le Premier Ministre, a pris part en juin dernier à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le sida. Les recommandations issues de ces assises ont été retenues par les autorités nationales.

Parlant toujours de maladies, je ne saurais passer sous silence le paludisme qui sévit encore dans de nombreuses régions. Aux Comores, il affecte toutes les couches sociales et devient une source de préoccupation majeure pour les autorités nationales. C'est pourquoi, au-delà des dispositions nationales dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le paludisme, mon pays se réjouit de l'initiative consistant à proclamer la période 2001-2010 Décennie de la lutte antipaludique en Afrique.

J'ai parlé tout à l'heure de l'écart qui sépare les économies du Nord de celles du Sud. De ce point de vue, la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Bruxelles en mai 2001, revêt un intérêt particulier pour nos pays, et nous escomptons un engagement plus résolu de nous tous, pays riches et pauvres, pour que les recommandations faites à cette occasion, ainsi que celles qui seront adoptées, dans le cadre de la Conférence qui se tient actuellement à Doha, au Qatar, soient porteuses de changements positifs et poseront des bases solides en

vue d'un développement durable et effectif par la relance de nos économies.

Nos peuples attendent beaucoup de notre Organisation, reconnue comme offrant le meilleur cadre pour la garantie des droits fondamentaux de tous. C'est ainsi que confiante que l'ONU peut veiller au respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de nos pays respectifs, la République fédérale islamique des Comores exhorte notre organisation à considérer la revendication légitime du Gouvernement chinois relative à la réintégration de la province chinoise de Taiwan dans son ensemble naturel. Mon pays, d'autant plus sensible à ce problème qu'il a vécu lui-même la douloureuse expérience sécessionniste, croit fermement en la nécessité de trouver des solutions rapides à ce genre de situations, susceptibles de remettre en cause la stabilité des régions.

Le Sommet du Millénaire a suscité de grands espoirs qu'il convient de matérialiser pour ainsi lui reconnaître toute l'importance qu'il a revêtu aux yeux de l'humanité. Cela suppose un suivi assuré des recommandations faites à cette occasion. L'on ne peut, de ce fait, que souhaiter vivement que les uns et les autres tiennent dûment compte du diagnostic réel et complet posé sur notre monde, en vue de rechercher ensemble le remède approprié.

Il y va de la survie et de l'intérêt de chacun, car la menace à la paix du voisin ne nous met pas à l'abri, tout comme la faim, la maladie, l'ignorance, la violence, l'injustice et la pauvreté, tant qu'ils subsistent encore dans plusieurs régions, ne font pas la fierté de l'homme et sont des menaces potentielles à la paix et à la stabilité.

Un an après la dernière session, au cours de laquelle j'ai eu, du haut de cette tribune, à parler, entre autres points, de la situation générale prévalant dans mon pays, la République fédérale islamique des Comores, je voudrais livrer ici certains éléments sur l'évolution du climat général. Je me réjouis aujourd'hui d'annoncer que le processus de réconciliation nationale, engagé par le chef de l'État comorien, S. E. le colonel Azali Assoumani, dans lequel il a opté pour un dialogue direct avec nos frères de l'île d'Anjouan, progresse de jour en jour.

En effet, à l'heure actuelle, un projet de constitution devant régir le futur ensemble comorien vient d'être remis officiellement au chef de l'État et sera soumis à référendum avant la fin de cette année.

Toutes les tendances politiques ont pris part à l'élaboration de ce document et nous avons bénéficié également de l'assistance de toute la communauté internationale, dont l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation internationale de la francophonie et la Ligue des États arabes, en matière d'expertise en droit constitutionnel.

Parallèlement à ces efforts, des dispositions sont en cours en vue de préparer les prochaines élections, pour lesquelles la communauté internationale, à travers le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne, nous apporte également une assistance technique considérable.

Dans cette phase de transition vers la mise en place des nouvelles institutions, le Gouvernement comorien ne ménage aucun effort pour que les conditions actuelles soient améliorées afin de permettre aux populations de mener une vie décente et acceptable. Ces efforts non négligeables doivent être bien entendu appuyés par la communauté internationale dans le sens de relever les secteurs sociaux défaillants. Le grand défi pour le Gouvernement, après ces chantiers en cours, reste la lutte en vue d'un développement socioéconomique harmonieux.

C'est pourquoi, au nom du Gouvernement comorien, je lance un appel pressant à toute la communauté internationale, pour qu'elle continue à nous apporter son précieux concours, dans cette période de réconciliation nationale de reconstruction et de mise en place des institutions.

La crise sécessionniste n'est pas venue occulter le problème de l'île comorienne de Mayotte, qui reste une préoccupation majeure pour le peuple et le Gouvernement comoriens. Cette île comorienne, administrée par la France, est complètement coupée du reste de l'archipel, limitant ainsi la libre circulation des personnes et des biens entre les îles et provoquant des pertes humaines considérables pour les personnes qui veulent rejoindre leurs familles à Mayotte.

Toutefois, confiant, d'une part, en la volonté des hautes autorités françaises de coopérer pleinement avec leurs homologues comoriennes, en vue d'une solution négociée et définitive au problème de l'île comorienne de Mayotte, le Gouvernement comorien réitère, d'autre part, son souhait de voir la communauté internationale, s'associer à cette démarche, dans le respect du droit et

conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, qui ont admis les Comores au sein de l'Organisation des Nations Unies, une fois que le nouvel ensemble comorien sera mis en place, pour permettre le retour de Mayotte à son giron naturel.

Qu'il me soit enfin permis, d'adresser nos vifs et sincères remerciements aux pays frères et amis, aux partenaires des Comores, qui nous ont accompagnés par tous les moyens à leur disposition dans la recherche d'une solution durable à la crise qui avait secoué notre pays et qui nous assistent encore dans notre lutte en vue de préserver et pérenniser les acquis précieux du changement du 30 avril 1999. Puissent les crises de tout ordre qui assaillent le monde connaître un dénouement heureux dans l'intérêt de nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. João Bernardo de Miranda, Ministre des affaires étrangères de l'Angola.

M. Miranda (Angola) (*parle en portugais, texte anglais fourni par la délégation*) : Permettez-moi de commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, au nom de mon gouvernement et en mon nom propre, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Votre élection revient à reconnaître les nombreuses contributions apportées par la République de Corée aux efforts de l'ONU pour maintenir la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour encourager le développement économique et social de nos peuples.

Cette session se tient durant une période de défis majeurs pour notre organisation et la communauté internationale en général.

La paix et la sécurité continuent d'être mises en danger par de nombreux conflits armés, surtout en Afrique, ainsi que par des activités terroristes lancées systématiquement ou sporadiquement contre certains pays. La pauvreté extrême et la misère touchent toujours une grande partie de la population mondiale, en particulier sur mon continent où un quart des 800 millions d'habitants survivent avec moins d'un dollar par jour. L'épidémie du VIH/sida, qui touche maintenant plus de 36 millions de personnes dont la plupart sont économiquement actives, pourrait gravement menacer le développement économique et l'avenir de nombreuses sociétés à moins que des mesures urgentes ne soient prises.

Pour relever ces défis et de nombreux autres, l'ONU doit continuer d'améliorer sa structure interne, y compris le Conseil de sécurité dont la composition doit être réexaminée pour permettre un équilibre géographique plus équitable. En outre, ses méthodes de travail doivent être restructurées pour assurer une mise en oeuvre effective de ses décisions.

L'ONU doit aussi s'efforcer d'appliquer les plans d'action et les recommandations adoptées au cours de la dernière décennie en vue de résoudre les problèmes dans les domaines du VIH/sida, du développement social, des droits de l'homme, du racisme et de la discrimination raciale ainsi que du terrorisme.

Lors de la dernière session de l'Assemblée générale, mon gouvernement a voté en faveur de la résolution 55/158 sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international. Nous continuons de penser que sa mise en oeuvre sera essentielle pour lutter contre cet ennemi. Le terrorisme est un fléau international qui a de nombreux visages. Aucun pays n'est à l'abri de ce mal odieux et, pour le combattre, nous devons coopérer aux niveaux bilatéraux, régionaux et internationaux sous la direction de l'ONU.

L'Angola réaffirme sa condamnation ferme des attaques terroristes du 11 septembre, qui ont fait des milliers de victimes civiles innocentes, et approuve l'usage de la force pour éliminer les réseaux terroristes et leurs bases de soutien.

Ayant été soumise au terrorisme pendant de nombreuses années, l'Angola est heureuse de se joindre à tous les autres États dans cette campagne antiterroriste. À cet égard, nous nous sommes associés aux autres membres du conseil du développement de l'Afrique australe pour recommander la création d'une instance où discuter et identifier les nombreuses faces du terrorisme, ainsi que les moyens efficaces de prévenir et combattre ses activités à l'intérieur et en provenance de notre région.

En ce qui concerne le continent africain, nous croyons que des mesures de lutte contre le terrorisme devraient en particulier traiter de ses sources de financement telles que les diamants illicites, le trafic de drogues et d'armes, et identifier ses réseaux afin d'empêcher ses membres de circuler librement.

En partenariat avec certains pays, l'Angola a mis en place un système international de certification des

diamants, qui a empêché les diamants provenant du trafic illégal d'atteindre les marchés internationaux. Ainsi, nous avons aidé à prévenir le financement de groupes terroristes et de leurs activités dans de nombreux pays de notre continent.

À ce stade, la lutte contre le terrorisme exige qu'au-delà des mesures comprises dans la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, une attention particulière soit prêtée à la mise au point d'une convention internationale contre le terrorisme. Cet instrument juridique pourrait éliminer certaines des ambiguïtés qui entourent encore la définition de ce phénomène.

Mon gouvernement est fermement attaché à la paix en Angola, sur le continent africain et dans le monde en général. Après une période d'incertitude, la paix devient lentement une réalité irréversible en Angola. Les forces régulières de l'aile militariste de l'UNITA, qui avaient lancé une campagne militaire à grande échelle pour s'emparer du pouvoir, ont été complètement neutralisées. Les comités sous leur contrôle illégal ont été libérés et le Gouvernement angolais contrôle maintenant la totalité du territoire national.

On voit maintenant tous les jours un grand nombre d'officiers et de soldats rebelles remettre leurs armes et être réinsérés dans la société angolaise. Aujourd'hui, l'aile militaire de l'UNITA ne compte plus que de petits groupes, insuffisamment armés et qui se trouvent dans la jungle ou des régions écartées de notre vaste territoire. Bien qu'ils puissent mener des attaques armées isolées, ils ne représentent plus une menace pour les institutions démocratiques angolaises ni pour la sécurité de la plus grande partie de notre population.

Mon gouvernement croit que le Protocole de Lusaka continue d'être une formule valable pour résoudre les problèmes liés à la paix et la réconciliation nationale en Angola.

Le climat de paix qui commence à régner a des répercussions favorables sur l'économie du pays. Bien que des disparités et des faiblesses importantes existent toujours, les efforts de réforme en cours peuvent contribuer à surmonter les graves problèmes sociaux et permettre la tenue prochaine d'élections générales dans un environnement réellement démocratique.

À cause de cette longue période de guerre, l'Angola a toujours besoin de l'aide de la communauté internationale dans ses efforts pour limiter le problème de la pauvreté, des personnes déplacées et des réfugiés, et pour reconstruire son infrastructure.

Cet environnement de paix relative ne serait pas possible sans l'aide de la communauté internationale, qui a fait la différence entre ceux qui sont attachés à la paix et à la démocratie et les partisans de la guerre, et qui a imposé les sanctions du Conseil de sécurité contre l'aile militariste de l'UNITA dirigée par Jonas Savimbi. L'impact le plus visible de ces sanctions a été de contribuer à réduire sensiblement la capacité de Savimbi de faire la guerre. Elles ont aussi servi, par conséquent, à persuader un grand nombre de membres de l'UNITA d'abandonner leurs armes et de s'associer à l'effort de paix.

Ce résultat prouve clairement l'efficacité des sanctions, comme moyen et non comme fin en soi. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement est en faveur du maintien et du renforcement de ces sanctions, jusqu'à ce que la paix devienne irréversible en Angola. Néanmoins, mon gouvernement est toujours préoccupé par les constatations qui figurent dans les rapports de l'ONU, tous les pays n'ont pas pleinement adopté les mesures exigées par les résolutions relatives aux sanctions.

Les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité en matière de sanctions contre l'UNITA l'ont été conformément aux prérogatives conférées au Conseil par la Charte des Nations Unies. Tous les pays sont juridiquement tenus de respecter ces résolutions et de les mettre en oeuvre. Les obligations qu'elles imposent aux États Membres l'emportent sur toute autre obligation contraire à laquelle ils pourraient être assujettis en vertu de tout autre traité ou accord international auquel ils seraient ou pourraient devenir partie. Ce principe doit aussi s'appliquer aux sanctions visant l'UNITA.

Le Gouvernement angolais considère comme non valables les arguments invoqués par certains gouvernements – dont certains ont des liens privilégiés avec l'Angola – selon lesquels il y aurait une prétendue incompatibilité entre leur législation nationale et les résolutions du Conseil de sécurité. Nous demandons à tous ces pays de revoir leur position et de prendre les mesures qui s'imposent. Cela, croyons-nous,

contribuera à l'établissement de relations bilatérales harmonieuses avec l'Angola.

L'Angola est fermement attaché à la recherche de la paix dans la région des Grands Lacs, et en particulier en République démocratique du Congo. Nous sommes heureux des résultats positifs obtenus récemment dans le cadre du processus de paix. En général, le cessez-le-feu a été respecté et des troupes étrangères se sont retirées. L'Angola, par exemple, a retiré 75 % de ses soldats. La Namibie a achevé son retrait, et aussi bien le Zimbabwe que l'Ouganda ont commencé à rapatrier leurs armées respectives. Seul le Rwanda n'a pas encore pris de mesures pour signaler sa volonté de retirer ses forces, et donc de s'acquitter de sa responsabilité fondamentale en tant que signataire de l'Accord de Lusaka et de ses obligations découlant des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous espérons qu'une préparation adéquate du dialogue intercongolais conduira à un débat de fond sur les questions pertinentes concernant l'avenir politique du pays.

S'agissant du Burundi, l'Angola salue la mise en place d'un Gouvernement de transition, qui résulte directement de l'accord de Pretoria, pour la conclusion duquel les efforts de médiation de l'ancien Président Nelson Mandela ont été cruciaux. Nous espérons que cette mesure débouchera sur la paix et la stabilité au Burundi, et sur des relations de bon voisinage avec les pays limitrophes.

S'agissant du Sahara occidental, l'Angola estime qu'il est nécessaire de trouver une solution acceptable pour les deux parties, qui ferait en sorte qu'il soit possible de surmonter les obstacles à la mise en oeuvre d'un plan visant à régler le conflit. Mon gouvernement encourage l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à persister dans leurs efforts à cette fin.

La communauté internationale ne devrait pas oublier les problèmes de la Somalie. L'établissement d'un Gouvernement national de transition est une mesure importante sur la voie d'un règlement pacifique du conflit interne. Tant l'ONU que l'OUA doivent appuyer cette mesure afin que la Somalie puisse retrouver la place qui lui revient au sein de la communauté des nations.

L'Angola est également préoccupé par la détérioration du processus de paix au Moyen-Orient, qui résulte de l'intensification récente de la violence. Nous estimons que pour parvenir à un règlement du

conflit entre Israël et la Palestine, il faudra négocier. Nous demandons donc instamment aux parties de poursuivre leur dialogue et de respecter les accords qu'elles ont signés, ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'Angola est heureux des progrès réalisés par le peuple frère du Timor oriental dans sa lutte pour le droit à l'autodétermination et à l'indépendance. L'appui politique, moral et diplomatique que l'Angola et d'autres membres de la communauté internationale ont fourni au cours des années dans les principaux forums internationaux a contribué de manière décisive à permettre au peuple du territoire de parvenir au stade où il peut enfin choisir son destin en toute liberté. Les Timorais sont maintenant sur le point de proclamer la naissance d'une nouvelle nation indépendante, souveraine et démocratique, mais ils continueront d'avoir besoin de l'appui de l'ONU pour consolider leurs institutions.

La récession économique internationale aura un impact majeur sur les pays en développement et sur l'Afrique en particulier, qui a déjà souffert des effets de la mondialisation. Bien sûr, les pays africains ne peuvent pas éviter la mondialisation. Mais, pour s'engager dans des activités coopératives et collectives, les pays africains doivent être des États forts, et il en existe à peine sur le continent.

Dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, les pays du continent ont trouvé un moyen de rompre avec la stagnation de promouvoir la coopération interafricaine et de parvenir au développement. L'Angola est engagé dans ce Nouveau Partenariat. Le progrès économique peut être réalisé en Afrique par la promotion du commerce entre ses nations; par l'établissement de conditions économiques saines et d'une bonne gouvernance; par une lutte contre les menaces régionales – y compris les conflits et les maladies endémiques; et par un accueil empressé aux flux de capital. Nous espérons que le Nouveau Partenariat deviendra une force pour la stabilisation politique et le développement économique des pays africains, en particulier ceux qui sont touchés par de graves divisions.

La Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Monterrey au Mexique, doit être une occasion de mobiliser des ressources pour le développement, en particulier pour les 49 pays les moins avancés, dont 34 se trouvent en

Afrique, et pour réduire la pauvreté extrême dans laquelle vivent actuellement plus de 600 millions de personnes.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mustafa Osman Ismail, Ministre des affaires étrangères du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*): Au nom du peuple et du Gouvernement soudanais, je voudrais transmettre nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la République dominicaine ainsi qu'aux familles des victimes du tragique accident d'avion d'American Airlines survenu au début de cette semaine.

Nous souhaiterions également exprimer nos condoléances au peuple frère d'Algérie récemment affligé par d'énormes inondations.

En premier lieu, je voudrais aussi vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Nous sommes heureux de pouvoir vous assurer que nous avons confiance en votre capacité de mener nos travaux à bien.

Nous voudrions aussi exprimer notre gratitude à M. Harri Holkeri pour la façon compétente et efficace dont il s'est acquitté de sa présidence au cours de la dernière session.

Je voudrais aussi saluer M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, et lui adresser de très chaleureuses félicitations pour sa réélection à la tête de l'Organisation pour un second mandat. Je suis heureux de le féliciter aussi d'avoir reçu le prix Nobel de la paix. Nous sommes certains qu'il continuera de déployer des efforts inlassables pour mener l'Organisation vers ses nobles objectifs, qui sont d'assurer un meilleur avenir à l'humanité.

Cette session a lieu à l'heure où se déroulent des événements extrêmement complexes qui font suite aux tragiques actes terroristes commis à New York et à Washington. Du haut de cette tribune, je voudrais rappeler que le Soudan a condamné et dénoncé le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous voudrions exprimer une fois de plus nos sincères condoléances au Gouvernement des États-Unis, ainsi qu'aux familles des victimes.

Le Soudan demande à l'Organisation de faire face aux énormes défis, aux lourds fardeaux et aux

conséquences découlant de ces événements. Il faudra un effort international coordonné et collectif pour lutter contre le terrorisme et en extirper les racines sous l'égide de la légitimité internationale. Dans ce contexte, nous devons faire une distinction entre le bien et le mal et éviter de mettre le bien et le mal dans le même sac. Il ne faut pas confondre les problèmes, sinon le bien pourrait se transformer en mal.

Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler que le Soudan est prêt à continuer de participer à cet effort et à y apporter sa contribution. Le Soudan a été parmi les premiers États à ratifier les conventions internationales sur le terrorisme. Au niveau régional, il a été l'un des premiers pays à ratifier la Convention arabe sur la répression du terrorisme. Il a également ratifié la Convention de l'Organisation de la Conférence islamique pour combattre le terrorisme international. Nous sommes en train de ratifier la Convention de l'Organisation de l'unité africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Au niveau national, nous avons adopté une loi de lutte contre le terrorisme. Grâce à ces mesures, mon pays contribue à établir une fondation solide et sûre pour combattre et éradiquer le terrorisme international, conformément à la légitimité internationale.

Je voudrais m'associer à ceux qui m'ont précédé pour dire que le terrorisme n'appartient ni à une religion, ni à une nationalité ni à un groupe ethnique en particulier. Il s'agit d'un phénomène international. Nous devons coordonner nos efforts au niveau international pour l'éliminer. Nous déplorons les tentatives faites dans certains cercles pour lier le terrorisme à l'islam, cherchant par de vils moyens à semer la discorde entre les adeptes de religions révélées et à présenter la question comme un affrontement entre des cultures et des civilisations. L'islam est une religion de paix et de tolérance et il est donc loin d'avoir quelque lien que ce soit avec le terrorisme.

Les travaux de la présente session n'auraient pas pu se placer, pour nous au Soudan, à un moment plus opportun. Nous avons récolté les fruits de nos efforts communs, avec l'appui de nos frères et amis, pour faire lever les sanctions que le Conseil de sécurité avait imposées au Soudan depuis 1996. Ceci contribuera à renforcer la coopération du Soudan avec la communauté internationale. Dans ce contexte, le Soudan demande au Conseil de sécurité de continuer à mener cette politique d'objectivité et de revoir les

sanctions imposées à un certain nombre de pays, notamment la Libye et l'Iraq.

M. Dudău (République de Moldova), Vice-Président, assume la présidence.

Le Soudan demande également au Conseil de sécurité d'envoyer au Soudan une mission d'enquête concernant l'usine pharmaceutique Alshifa, qui a été détruite par des missiles américains en août 1998. Nous pensons que ce bombardement a été une erreur flagrante commise par le précédent gouvernement américain. C'est une erreur qui doit être reconnue et corrigée, ce qui permettrait aux États Membres et aux peuples du monde entier d'avoir de nouveau confiance en l'Organisation, et ce qui éliminerait un sujet de plainte et un sentiment d'injustice. Ainsi, les peuples du monde entier pourraient vivre ensemble dans un monde de justice, d'égalité, de sécurité et de paix.

La délégation soudanaise pense que le moment est désormais venu de mettre un terme aux mesures coercitives unilatérales imposées à certains pays, notamment le Soudan, mesures qui ont des incidences négatives sur de nombreux secteurs de la population, en particulier les femmes et les enfants.

Au Soudan, nous attendons avec impatience que commence une ère nouvelle dans nos relations avec l'Organisation, à la suite de la levée des sanctions imposées à notre pays. Nous sommes heureux de confirmer que nous ne ménagerons aucun effort moral et intellectuel pour appuyer les activités de l'Organisation en faveur du bien-être de l'humanité. Nous attendons également que l'Organisation joue un rôle efficace et apporte de nouvelles contributions en vue d'aider le Soudan à mettre en oeuvre ses programmes nationaux de développement, notamment l'élimination de la pauvreté et le relèvement des zones détruites par la guerre.

Le Soudan, qui préside actuellement deux organisations régionales africaines, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Communauté des États sahélo-sahariens, aimerait une fois de plus rappeler la déclaration historique adoptée par le Sommet du Millénaire afin de relever, à tous les niveaux, les défis auxquels fait face la communauté internationale au XXI^e siècle. Le Soudan espère que cette déclaration se traduira par des mesures réelles et concrètes visant à instaurer la justice et l'égalité, ainsi que par la pleine participation de tous les États Membres à la création d'un avenir meilleur où les êtres

humains seront à l'abri de la peur, de la pauvreté et de la misère.

Pour que nous réalisions nos aspirations, cette session devrait s'intéresser tout spécialement à la réforme des organes de l'Organisation, car ces derniers sont les mécanismes qui permettent à la communauté internationale de coordonner les plans en vue d'instaurer la paix et la sécurité internationales, un développement d'ensemble, et la prospérité pour l'ensemble de l'humanité. Le Conseil de sécurité est le premier de ces organes. Les États Membres demandent une augmentation du nombre des membres permanents et non permanents du Conseil afin que celui-ci soit plus représentatif de la composition actuelle de l'ONU. Ils ont également demandé une amélioration de ses méthodes de travail et de son processus de prise de décisions, qui devraient être plus démocratiques et plus transparents.

L'Assemblée générale doit être en mesure d'assumer le rôle que lui confie la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et elle doit également remplir son devoir de veiller à ce que les autres organes de l'Organisation lui rendent des comptes.

Nous voudrions souligner la nécessité de revitaliser le rôle du Conseil économique et social, étant donné que c'est l'instance qui formule les politiques internationales de développement. Ses résolutions doivent être liées aux aspects économiques et sociaux plutôt que politiques. Le Conseil doit être guidé par les décisions adoptées à la Conférence de Vienne, qui a estimé que le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme.

Tous les pays qui ont participé à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban, en Afrique du Sud, ont unanimement confirmé leur ferme détermination d'éradiquer le racisme et la xénophobie sous toutes leurs formes et de s'attaquer à leurs causes afin que la justice et l'équité soient enfin une réalité pour tous les peuples qui ont souffert et qui souffrent encore du fléau que constituent ces pratiques odieuses. Le Soudan a appuyé la mise en place de mécanismes recommandés par la Conférence de Durban, notamment par le groupe de personnalités éminentes.

En ce qui concerne la dégradation de la situation au Moyen-Orient, le Soudan est très préoccupé par

l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et réaffirme la nécessité d'un retrait total d'Israël des territoires arabes occupés, conformément aux résolutions de l'ONU, afin de permettre au peuple palestinien de recouvrer sa souveraineté sur ses territoires et de créer son propre État indépendant, avec la ville sainte de Jérusalem pour capitale; la Syrie et le Liban doivent également pouvoir recouvrer leur souveraineté sur la totalité de leurs territoires occupés.

Le Soudan réaffirme sa vive préoccupation face à l'impact humanitaire négatif sur la population civile des opérations militaires actuelles en Afghanistan. Nous saluons et appuyons la mission du représentant du Secrétaire général, Lakhdar Brahimi, en vue de rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan.

En ce qui concerne la Somalie, où les tragédies de la guerre prolongée ont des répercussions sur toute la région de la corne de l'Afrique, la délégation du Soudan demande à toutes les parties somaliennes d'entendre la voix de la raison et d'achever la réconciliation nationale en Somalie, pour permettre à ce pays de reprendre son rôle régional et international.

Par la décision adoptée lors du huitième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), tenue à Khartoum en novembre dernier, le Soudan a été chargé, avec les pays voisins, de mener à bien les efforts de réconciliation nationale en coordination avec le Gouvernement somalien de transition. Conformément à ce mandat de rétablissement de la stabilité en Somalie, le Président de la République du Soudan, Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, président actuel de l'IGAD, a désigné un envoyé spécial pour la paix dans ce pays frère. Cet envoyé spécial a déjà eu des contacts approfondis avec les pays de la sous-région, le Gouvernement somalien de transition, les différentes factions somaliennes et le secrétariat de l'IGAD. De cette tribune, la délégation du Soudan demande à l'ONU et à la communauté internationale d'appuyer les efforts de rétablissement de la sécurité et de la stabilité, ainsi que de reconstruction de l'infrastructure en Somalie, pour que le Gouvernement soit en mesure de remplir ses engagements et d'établir la paix et la stabilité dans tout le pays.

Nous comprenons la préoccupation de la communauté internationale face à la poursuite de la guerre au Sud-Soudan. Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur la position du Gouvernement

soudanais en la matière. Pour mettre fin à la guerre et rétablir la paix, les mesures suivantes sont, à son avis, nécessaires : un cessez-le-feu immédiat, supervisé et total; un accès normal à l'aide humanitaire pour les populations dans le besoin; des négociations sur un règlement politique du problème; et la reconstruction des zones frappées par la guerre.

Le neuvième Sommet de l'IGAD aura lieu en janvier prochain à Khartoum. Nous espérons que les questions du Soudan et de la Somalie se verront accorder l'importance qu'elles méritent pour que les dirigeants en sortent avec une vision claire du processus permettant de mettre fin à la guerre et de rétablir la paix dans cette région névralgique du globe.

À cet égard, j'aimerais citer la déclaration du Rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Soudan devant la Troisième Commission, la semaine dernière. Il a affirmé que la guerre au Soudan n'était pas une guerre de religion, comme on ne cesse de le prétendre dans certains cercles désireux de déformer la vérité.

Je saisis cette occasion pour féliciter la République arabe d'Égypte et la Jamahiriya arabe libyenne de leur initiative conjointe en vue de la paix et de la réconciliation au Soudan. Je tiens également à rendre hommage aux États membres de l'IGAD, qui ont pris l'initiative de mettre fin à la guerre au Soudan et déploient de réels efforts pour rétablir la paix dans mon pays. Le Gouvernement soudanais reste déterminé à coopérer avec l'ONU, les pays donateurs et les organisations humanitaires pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux victimes de la guerre.

Sur le plan économique, le Gouvernement a maintenu et élargi ses programmes de réforme et de libéralisation; il a pris des mesures, notamment des mesures d'incitation, pour promouvoir l'investissement privé, local et étranger. Le Soudan a désormais réussi à normaliser ses relations avec les institutions financières régionales et internationales. Une augmentation des investissements locaux et des entrées régulières d'investissement étranger au Soudan en sont des signes positifs.

Nous sommes conscients de l'accélération de la mondialisation dans le domaine du droit international, en particulier concernant la responsabilité pénale et la comparution devant les autorités pénales

internationales des personnes accusées de crimes odieux interdits par le droit international.

À cet égard, nous estimons qu'il est impératif de veiller à garantir l'égalité, devant le droit international, de tous les États et de tous les individus. Éviter la politique de « deux poids deux mesures » constitue une véritable garantie contre toute distorsion de la justice internationale et permet de la maintenir sur la voie juste. Nous avons déployé beaucoup d'efforts ces dernières années, en coordination avec de nombreux pays du monde, pour garantir l'application fidèle de ces normes et de ces nobles principes. À cette fin, le Soudan a décidé de joindre le geste à la parole en signant sans retard le Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale.

La coopération internationale en matière de désarmement doit reposer sur l'adhésion au droit international et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et sur le respect de ses principes, dont l'égalité souveraine des États, l'intégrité territoriale, le règlement pacifique des différends, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et le droit légitime des États à l'autodéfense.

Pour terminer, j'aimerais inviter l'Assemblée à réaffirmer la nécessaire volonté politique d'instaurer la paix et la sécurité internationales. Je demande à tous d'adopter des mesures concrètes pour que la mondialisation devienne un moteur de progrès; pour que les avantages qu'on peut en tirer profitent à l'humanité tout entière, et non à une minorité; et pour que la mondialisation ne mène pas à l'hégémonie culturelle et intellectuelle de certains et ne soit pas utilisée comme moyen de pression politique et économique. Si cela se produisait, le résultat inévitable en serait d'élargir l'écart de développement et d'accentuer le heurt entre les différentes cultures du Nord et du Sud.

Unissons-nous tous dans une nouvelle ère de relations internationales fondée sur le refus des conflits et de l'affrontement, sur le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. À cette fin, j'aimerais réaffirmer l'engagement du Soudan de coopérer avec la communauté internationale en vue de progresser dans la réalisation des aspirations communes de toute l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Abdullah Alsaïdi, Vice-Ministre des affaires étrangères du Yémen.

M. Alsaidi (Yémen) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je suis heureux de transmettre par votre intermédiaire, Monsieur, nos sincères félicitations au Président Han Seung-soo pour son accession à la présidence de la session en cours de l'Assemblée générale. Je suis certain qu'avec sa compétence et ses capacités il mènera à bien les travaux de cette session. Je voudrais aussi exprimer notre reconnaissance à son prédécesseur, M. Harri Holkeri, pour sa direction remarquable des travaux de la dernière session.

Les présentes séances se déroulent au milieu de circonstances extraordinaires, qui résultent des actes de terrorisme commis contre les États-Unis d'Amérique le jour même où la session devait commencer. Il est regrettable que la première session de l'Assemblée générale de l'ONU du XXI^e siècle se déroule au lendemain de ces événements alarmants. Ils constituent un phénomène véritablement négatif qui aura des répercussions très importantes dans les relations entre États au niveau tant bilatéral que multilatéral. Par ailleurs, ces événements ont convaincu tout le monde qu'il n'y a pas d'autre solution pour relever les défis de l'avenir que des efforts collectifs au sein de structures légitimes. Nous voudrions souligner la nécessité de soutenir l'ONU en tant que cadre idéal d'une coopération internationale, en particulier à cette étape où les efforts collectifs sont indispensables, en cette ère de mondialisation, pour résoudre les problèmes qui nous touchent tous plus ou moins à l'heure actuelle. Dans ce contexte, nous félicitons le Secrétaire général, M. Kofi Annan, d'avoir obtenu le prix Nobel de la paix 2001, qui manifeste à point nommé la reconnaissance du rôle de l'Organisation et la direction efficace de son Secrétaire général.

La persévérance de notre pays d'accueil à assurer des conditions de travail presque normales pour les travaux de cette session marque la volonté de surmonter la catastrophe et témoigne de sa confiance dans le triomphe de la raison. Je souhaiterais, alors que je me trouve au cœur de cette grande cité meurtrie, transmettre, au nom des dirigeants, du Gouvernement et du peuple du Yémen, nos sincères condoléances et notre plus profonde sympathie au Président, au Gouvernement et au peuple des États-Unis, et transmettre ces sentiments tout particulièrement aux familles des victimes innocentes qui ont perdu la vie lors des tragiques événements du 11 septembre.

Bien que le fléau du terrorisme ait frappé les États-Unis cette fois-ci, faisant des milliers de victimes

innocentes, le phénomène du terrorisme n'est pas nouveau. Il ne fait pas de doute qu'il vise le monde entier. Ces récents actes de terrorisme ont fait des victimes parmi les ressortissants de 70 pays étrangers, dont le Yémen. Ces actes n'étaient pas dirigés contre les États-Unis et les Américains seulement, mais la cible était bien plutôt la paix et la sécurité internationales. Par malheur, le phénomène du terrorisme a empiré parce qu'on n'y a pas fait face avec résolution. Nous, en République du Yémen, n'avons pas été épargnés par les dangers et les menaces du terrorisme. Notre pays a été atteint par ses flammes et affligé de nombreuses façons, mais nos appels à une coopération rapide et efficace n'ont pas été entendus.

Aujourd'hui, face à cet acte de terrorisme odieux, la République du Yémen réaffirme sa position : elle condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quelles qu'en soient les causes et l'origine. Au moment où nous proclamons la détermination du Gouvernement de la République du Yémen de lutter, dans le cadre de la légitimité internationale, pour l'élimination du terrorisme, nous affirmons également notre souhait que ces efforts ne conduisent pas à la souffrance de personnes innocentes ou à une oppression qui sera source de la naissance d'une nouvelle génération de terroristes.

Nous affirmons aussi la position arabe islamique, qui rejette les tentatives de lier le terrorisme aux Arabes et aux musulmans. Le terrorisme, ainsi que nous l'apprend l'histoire, n'a ni religion, ni patrie, ni identité. Pour les mêmes raisons, le Yémen s'oppose aux voix qui diffusent la propagande en faveur d'un conflit de civilisations ou, pour être précis, d'un conflit entre l'islam et la chrétienté. Au contraire, nous appelons à un dialogue interculturel significatif, et pour la création de concepts communs autour de la justice et de valeurs humaines religieuses.

La volonté de combattre et d'éliminer le terrorisme impose à la communauté internationale l'obligation de lancer une campagne sans relâche, sur la base de critères uniformes et clairement définis, pour identifier les terroristes, qu'il s'agisse de terrorisme individuel, collectif ou d'État. La communauté internationale ne peut esquiver sa responsabilité de s'opposer au terrorisme d'État – tout comme elle s'oppose au terrorisme commis par des individus et des groupes.

Logiquement, il en résulte que le Conseil de sécurité devrait mettre fin aux crimes commis chaque jour par Israël contre le peuple palestinien, en forçant Israël à se retirer des territoires arabes occupés, et à appliquer les résolutions internationales légitimes, en tout premier lieu les résolutions du Conseil de sécurité 242 (1967) et 338 (1973). À cet égard, la République du Yémen proclame sa satisfaction devant la déclaration du Président George W. Bush sur la nécessité de créer un État palestinien, avec tous les attributs de la souveraineté. Cette déclaration rencontre un soutien international croissant. Israël doit comprendre que sa sécurité est liée à celle de ses voisins et qu'un avenir assuré passe par l'acceptation inévitable du droit du peuple palestinien à créer son propre État indépendant, et par le respect de la souveraineté des Palestiniens sur leur propre territoire.

Le monde d'aujourd'hui est marqué par des transformations rapides qui, prises globalement, représentent les souffrances qui interviennent naturellement à la veille de la naissance d'une nouvelle réalité, laquelle reflète le désir qui anime les humains d'un monde plus juste et plus prospère. La réalité actuelle et la nature des relations internationales diffèrent de celles des années 90. En fait, elles diffèrent jusqu'à un certain point de la situation qui existait il y a à peine deux mois, pour être précis, à la veille des tragiques et sanglants événements de septembre. Ces événements ont détourné l'attention des problèmes de la mondialisation, de la poursuite du processus démocratique et de la propagation des droits de l'homme, au bénéfice d'un effort pour combattre et éliminer le terrorisme. Chacun est conscient du fait que les exigences de la lutte contre le terrorisme et de son élimination requièrent l'adhésion à des méthodes de prise de décision démocratiques. Les décisions doivent être adoptées sur la base de l'accord et de la participation, exactement comme il est requis au niveau national.

La logique de la force est sans conteste périmée, et elle ne peut en aucune manière conduire à la création de relations internationales saines, ni garantir des solutions durables aux problèmes qui, inévitablement, surgissent de temps à autre dans les relations entre les États.

La République du Yémen s'efforce inlassablement d'assurer les meilleurs moyens d'instaurer la paix et la stabilité aux plans régional et mondial; elle souscrit au principe de règlement des

différends par des moyens pacifiques et en adhérant au principe de bon voisinage.

Sur cette base, notre direction politique, en la personne du Président Ali Abdallah Salah, déploie des efforts continus et inlassables pour contribuer à mettre fin au différend entre les factions en guerre dans la Somalie soeur. Elle salue les résultats de la Conférence de paix d'Arta et a été parmi les premiers États à soutenir le Gouvernement national de transition, sous la direction du Président Salad Hassan, en tant qu'entité légitime incarnant le consensus national somalien.

La terrible épreuve que traversent nos frères somaliens, à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, lance un défi à la communauté internationale, qui doit fournir aide et soutien au gouvernement provisoire et accroître son assistance aux réfugiés somaliens se trouvant dans les pays voisins, y compris le nôtre. Notre pays a accueilli près de 150 000 Somaliens, et cela en dépit de la situation économique difficile que nous connaissons actuellement.

Les récents événements ont clairement montré qu'il est nécessaire de modifier d'urgence les règles régissant les relations internationales, en vue d'assurer un consensus dans la prise de décisions et la participation collective aux efforts menés pour faire face aux défis et dangers croissants auxquels nous nous heurtons tous et qui ne se présentent pas seulement à l'intérieur des frontières d'un seul État. Cela impose le réexamen des politiques d'embargos et de sanctions internationaux qui ne recueillent pas l'adhésion de tous ni l'accord nécessaire alors que les faits démontrent leur caractère nuisible ou inutile.

Les sanctions imposées contre le peuple iraquien et les souffrances de ce dernier sont une tache sur la conscience de l'humanité, et leur maintien soulève un certain nombre de questions sur les objectifs poursuivis, d'autant que l'Iraq s'est engagé à mettre en oeuvre les résolutions légitimes internationales garantissant la sécurité du Koweït et la souveraineté de ce pays sur son territoire. Mon pays continue d'utiliser ses bons offices avec le Koweït et l'Iraq frères en vue de trouver une solution à la question des prisonniers koweïtiens et des autres personnes portées disparues et cela pour contribuer à surmonter cette épreuve. Nous voudrions exprimer notre satisfaction suite à la décision pertinente prise par le Conseil de sécurité de lever les sanctions imposées à l'encontre du Soudan.

Alors que la Libye soeur et certains autres États souffrent encore de politiques d'embargo injustes, il est nécessaire de revoir d'urgence les résolutions imposant des embargos, qui sont dépassés par les événements.

Notre pays salue l'esprit fraternel dont font preuve les Émirats arabes unis et de l'Iran et les contacts actuels entre eux pour trouver une solution à la question des trois îles des Émirats dans le golfe Arabique. Le Yémen se félicite de cette approche adoptée par les deux États frères, tout en souhaitant affirmer que des pourparlers directs ou un arbitrage international constitue l'option qui préserverait la sécurité de la région et renforcerait les relations entre les deux pays.

Les pays en développement connaissent encore une situation socioéconomique extrêmement difficile, et les sources de financement pour les investissements au service du développement national sont presque inexistantes, puisque la dette extérieure et le service de la dette absorbent la plupart des recettes dégagées par le développement national. Cela est tout à fait visible dans les pays les moins avancés, catégorie à laquelle notre pays appartient, et à cet égard nous pensons qu'il est fondamental de tout faire pour mettre en oeuvre les recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

La République du Yémen voudrait participer aux réunions préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, prévue l'an prochain au Mexique, car il s'agit d'un rassemblement international qui traitera notamment des questions liées à la mobilisation de ressources financières nécessaires à des activités de développement d'ensemble. Il s'agit ici, notamment, de la promesse d'honorer les engagements en matière d'aide publique au développement, de l'examen des moyens permettant d'accroître les ressources nationales nécessaires au développement et l'augmentation de l'aide des donateurs, notamment au bénéfice des plans nationaux d'élimination de la pauvreté dans toutes ses dimensions.

Le Gouvernement de la République du Yémen adopte une approche globale en matière de développement dans un contexte économique extrêmement difficile. Des sommes considérables du budget national sont affectées à la mise en place d'infrastructures et une importance particulière est accordée à des programmes multidimensionnels

d'élimination de la pauvreté. Des efforts sont déployés en vue d'assurer la participation des divers segments de la société civile au processus de prise de décision en matière de développement.

Recherchant l'intégration au sein de l'économie mondiale, les autorités du Yémen s'efforcent de satisfaire aux conditions d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et, dans ce contexte, mon gouvernement a adopté un certain nombre de mesures liées à des réformes économiques et à l'identification de nouveaux marchés. Mais il existe des obstacles auxquels notre pays doit faire face, comme c'est le cas pour les autres pays les moins avancés qui souhaitent s'intégrer aux marchés. Il faut s'efforcer de lever ces obstacles en autorisant l'accès aux marchés mondiaux des produits locaux et lui donnant l'occasion d'acquérir la technologie nécessaire pour le développement, notamment dans les communications et les technologies d'information.

Le processus de mondialisation qui, dans sa forme actuelle, présente des éléments positifs, doit pleinement tenir compte de la dimension humaine et ne pas se limiter aux intérêts du marché. Doivent prévaloir des relations entre États, marquées par le souci de justice et le partage des responsabilités, telles que préconisées l'an dernier dans la Déclaration du Millénaire.

S'agissant de la coopération économique bilatérale, mon pays voudrait exprimer ses remerciements et sa gratitude aux contributions des pays amis, en particulier de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Japon, qui fournissent une aide aux plans et programmes de développement en République du Yémen.

La tendance majeure dans le monde aujourd'hui est sans aucun doute la démocratisation, exigence nécessaire pour instaurer l'équité, la justice et la paix sociale. En République du Yémen, le processus démocratique a été un fondement de l'unité, réalisée le 22 mai 1990, et il est lié de façon organique à cette unité.

En dépit de la courte période écoulée depuis la réalisation de l'unité et sa proclamation d'adhésion au processus démocratique, mon pays a fait d'immenses pas vers le pluralisme politique, l'alternance pacifique au pouvoir et la garantie des droits fondamentaux, notamment pour ce qui est de la participation des femmes dans le processus de développement global. Le

succès le plus récent a été l'élection au suffrage universel du Président de la République, l'an dernier, et les élections au niveau local, au début de cette année. Notre souhait de renforcer le processus démocratique a conduit l'an dernier à Sanaa, à la convocation de la première conférence internationale des démocraties nouvelles.

Enfin, nous voudrions exprimer notre désir d'accueillir la prochaine Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies qui doit se tenir en 2003, et nous espérons que notre requête bénéficiera d'un appui. La Conférence donnera à ceux qui y participeront l'occasion de connaître de première main le pays de la terre de Saba – un pays qui pratique la consultation et la démocratie depuis que la civilisation existe.

Pour terminer, j'espère que nos réunions d'ici permettront de favoriser des entreprises communes qui rendront possible un monde dans lequel la justice triomphera de l'iniquité et de la pauvreté et dans lequel la paix l'emportera sur la peur et la guerre, en réponse aux aspirations de nos peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Martin Belinga-Eboutou, chef de la délégation du Cameroun.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Je voudrais tout d'abord, à la suite de l'accident d'un Airbus d'American Airlines survenu le 12 novembre à New York, exprimer la profonde sympathie et les sincères condoléances du Cameroun aux Gouvernements des États-Unis et de la République dominicaine, ainsi qu'à leurs peuples respectifs.

C'est aussi avec consternation et une grande émotion que nous avons appris et suivi la catastrophe naturelle qui a frappé si durement le peuple frère d'Algérie. Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple camerounais, lui réitérer notre profonde sympathie et notre solidarité agissante.

Rarement session de l'Assemblée générale des Nations Unies n'aura autant focalisé l'attention de l'opinion publique internationale et mobilisé les grands médias d'information de la planète que celle-ci. Les assises annuelles de l'Assemblée générale symbolisent hautement le rapprochement entre les nations, la promotion des cultures et le respect des différences et des libertés. Cette année, nos assises sont voilées de sombre par le souvenir très proche dans le temps et

dans l'espace des terribles attentats du 11 septembre 2001. Le Cameroun a eu à s'exprimer largement sur cette question le 5 octobre au cours du débat consacré au terrorisme international. Qu'il me suffise aujourd'hui de renouveler, au nom du Président de la République du Cameroun, S. E. M. Paul Biya nos sincères condoléances aux familles éprouvées par ce drame, ainsi notre solidarité à la ville de New York et au Gouvernement des États-Unis.

Naturellement, il nous faut émerger du deuil. Nous devons unir nos forces pour éliminer les foyers destructeurs qui sont à l'origine de cette tragédie. Tous ensemble, chacun des Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous devons étouffer dans l'oeuf toute propagation du terrorisme international. Baisser les bras face à ce péril majeur ou apparaître comme désarmés face aux fanatiques criminels qui sèment la terreur, une telle attitude reviendrait à exposer chacun de nos États, chaque individu vivant sur cette terre, à être une victime potentielle de ce danger mortel.

Le Président de l'Assemblée générale, M. Han, appartient au peuple patient, sage et résolu de Corée, pays qui mène de longue date un courageux combat politique en faveur de la cicatrisation des déchirures du passé entre les peuples coréens. Nous sommes convaincus qu'il saura assurer la présidence de l'Assemblée générale à la présente cinquante-sixième session, laquelle intervient dans une période de forte turbulence. La coopération pleine et entière de ma délégation lui est acquise.

La délégation camerounaise voudrait également dire toute son appréciation à son prédécesseur, S. E. M. Harri Holkeri, qui a présidé avec beaucoup de maestria l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session. Il a su parfaitement restituer cette image d'une Finlande modeste, généreuse et solidaire.

L'attribution du prix Nobel de la paix à la fois à l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire général constitue un motif d'espoir et d'optimisme quant aux ressorts de l'Organisation. Le Cameroun se félicite de ce double couronnement. Comme le chef de l'État du Cameroun l'a indiqué dans son message de félicitations au Secrétaire général, l'Afrique est fière du choix de S. E. M. Kofi Annan par le jury d'Oslo. Cette récompense vient renforcer et confirmer l'unanimité et la confiance de l'Assemblée générale, qui ont présidé à la reconduction quasi naturelle de ce grand serviteur des peuples des Nations Unies pour un

second mandat de Secrétaire général de notre Organisation.

Enfin, tous les États Membres de l'ONU doivent être fiers de l'attribution conjointe du Nobel de la paix à l'Organisation. C'est la première fois dans l'histoire des Nations Unies qu'une telle distinction honore notre Organisation elle-même. Ce geste vient confirmer, si besoin est, que l'Organisation des Nations Unies, dont nous sommes tous acteurs, incarne bel et bien ce rôle d'instrument majeur de la paix mondiale et que vers elle convergent toujours nos espérances pour un monde meilleur.

Instrument de la paix mondiale, l'ONU s'est saisie presque au lendemain des attentats du 11 septembre, à la fois du dossier de la lutte contre le terrorisme international et de celui de la crise en Afghanistan. La communauté internationale dans son ensemble, à travers les résolutions du Conseil de sécurité et celles de l'Assemblée générale, a soutenu l'intervention militaire menée contre les cerveaux présumés de ces attaques, leurs réseaux et contre leurs protecteurs taliban.

De la même façon que nous nous sommes inclinés devant la mémoire des victimes de New York, de Washington et de Pennsylvanie, nous nous inclinons devant la mémoire des victimes civiles en Afghanistan et notamment des trois journalistes français et allemand.

Pour le Cameroun, et je le répète, les criminels présumés doivent répondre de leurs actes. Nous invitons par ailleurs la communauté internationale à tout mettre en oeuvre pour éviter que l'Afghanistan ne renoue avec les vieux démons des conflits entre les clans armés qui aujourd'hui ont défait les Taliban. Voilà pourquoi le Cameroun en appelle à une manifestation immédiate de la présence des Nations Unies à Kaboul.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la communauté internationale, notamment en vertu du chapitre VII de la Charte, le Conseil de sécurité, avec le soutien nécessaire de l'ensemble des membres de l'Organisation des Nations Unies, doit sans délai mettre en oeuvre toutes les actions nécessaires pour restaurer et maintenir la paix en Afghanistan et porter une assistance humanitaire aux populations démunies et traumatisées par les affres d'une guerre civile qui semble ne plus en finir.

Il faut d'urgence éviter que le feu de la guerre ne se propage durable à travers l'Afghanistan. Mais nous nous devons également de rappeler à cette tribune qu'il est plus que temps d'éteindre les feux qui embrasent depuis des décennies la Palestine, pourtant terre de paix. Il nous faut éteindre les feux qui dévorent, conflit après conflit, la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs, les feux qui consomment depuis plus d'un quart de siècle l'Angola. Il est grand temps que se dressent des pompiers, à l'image des soldats du feu de New York, le 11 septembre dernier, pour mettre fin aux guerres fratricides du continent africain, d'Amérique centrale et d'autres contrées déshéritées de la planète. Nous devons demeurer vigilants afin de préserver la paix particulièrement fragile dans la région des Balkans.

Le meilleur pompier pour endiguer les ravages de la guerre et les menaces qui planent sur la paix et la sécurité dans le monde est, nous en sommes convaincus, l'Organisation des Nations Unies. Mais sans la volonté des États, sans le respect par ces États des règles unanimement adoptées, il est vain d'espérer parvenir au résultat que la Charte fixe à l'Organisation. L'action de l'ONU sera sans effet, dès lors que ces résolutions adoptées pour contribuer au règlement d'un conflit ne sont pas respectées par les parties concernées et intéressées.

Pourquoi, depuis plus d'un demi-siècle, n'a-t-on pas trouvé un terme au conflit du Moyen-Orient qui oppose plus brutalement, plus violemment que jamais, Palestiniens et Israéliens? Pourquoi ne trouve-t-on pas toujours les ressources nécessaires à l'Organisation des Nations Unies afin de juguler, dès le départ, ces guerres fratricides qui saignent et disloquent des régions entières du continent africain depuis l'aube des indépendances? Ces questions sont lancinantes et permanentes dans l'opinion publique internationale. De la même façon que tous les hommes doivent naturellement être égaux en droit, les États se doivent d'être traités sur le même pied d'égalité, dans le respect du droit international et des principes définis par l'Organisation des Nations Unies.

La mise en oeuvre de l'application des résolutions et recommandations adoptées lors du Sommet du Millénaire permettrait de faire une grande avancée vers ce monde d'harmonie que la mondialisation est censée instaurer. L'homme, la préservation de sa vie et de sa dignité, sous quelque latitude que ce soit, doivent redevenir nos priorités.

L'homme, la préservation de sa vie et de sa dignité doivent à nouveau occuper la place centrale dans nos actions, nos réflexions et nos préoccupations.

Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et l'apparition au grand jour du terrorisme international doivent nous inciter à l'action, bien sûr, mais également et surtout à la réflexion. Nous avons en effet vu que les promoteurs de ceux qui mettent ainsi en danger le nouvel ordre mondial invoquent la politique du deux poids, deux mesures, pour justifier leurs actes fanatiques. Nous avons pu lire aussi dans nombre de leurs communiqués qu'ils prétendaient mener une croisade au nom d'une communauté religieuse qui serait injustement maltraitée par une autre. Enfin nous avons compris qu'ils ont également avancé comme argument, les conditions de vie de plusieurs centaines de millions d'individus des peuples les plus pauvres parmi les pauvres, pour soi-disant combattre la partie du monde qui les pille et les domine en les maintenant dans une totale indifférence. Nous devons tout faire pour ne pas offrir pareils alibis et prétextes à des individus et à des groupes qui n'ont en fait que des motivations criminelles.

Le Cameroun a soutenu et soutient toujours que l'Organisation des Nations Unies doit, plus que jamais, continuer à affirmer les nécessaires liens de solidarité au sein de la communauté internationale, l'ONU doit continuer à affirmer la nécessité d'un équilibre dans les relations internationales. Le soutien et l'aide au développement des régions les plus pauvres du monde sont un impératif rappelé dans les résolutions du Sommet du Millénaire, mais également lors de sa dernière Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenu cette année à Bruxelles. Les efforts déployés par les pays du Sud pour leur redressement – nous pensons notamment à la nouvelle Initiative africaine en matière économique – tous ces efforts doivent être accompagnés et appuyés par les États les plus prospères. Au cours de la session annuelle du Conseil économique et social, l'été dernier à Genève, que le Cameroun a eu l'honneur de présider, ces principes et exigences ont largement été rappelés et, Dieu merci, partagés.

En dépit des engagements pris, sommet mondial après sommet mondial, le fossé entre les régions du Nord et le Sud se creuse chaque jour davantage. La misère, la pauvreté, les épidémies, la pandémie du sida, le décalage technologique, tout cela n'est pas une fatalité. Outre le jeu de la solidarité, une pratique plus

juste et plus équilibrée des échanges commerciaux, avec notamment l'ouverture des marchés aux pays les plus défavorisés, peuvent aussi contribuer à combler ce fossé. La prochaine Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies l'année prochaine au Mexique, devrait être l'opportunité d'une réflexion approfondie autour de ces priorités.

Le 1er janvier 2002, le Cameroun siègera au Conseil de sécurité au titre de l'Afrique comme membre non permanent. Je voudrais exprimer au nom de Son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun, toute notre gratitude à l'ensemble des États Membres de notre Organisation pour la confiance faite à mon pays. Dans les circonstances internationales du moment, nous mesurons à sa juste valeur cette confiance.

Le Cameroun s'engage à assumer pleinement les devoirs de sa charge en apportant au Conseil sa modeste contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Kishore Mahbubani, chef de la délégation de Singapour

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Cela peut sembler étrange de féliciter le Ministre Han Seung-soo de son élection au poste de Président de l'Assemblée générale aussi tard dans la session. Mais nous vivons une époque inhabituelle. L'Organisation des Nations Unies a besoin de direction ferme. Avec sa carrière éminente dans la fonction publique en République de Corée, nous sommes certains que le Ministre Han apportera cette fermeté à l'Assemblée. Nous l'assurons donc de tout notre appui.

Nous félicitons aussi M. Harri Holkeri pour l'excellente direction qu'il a apportée à l'Assemblée l'année dernière, et puis bien sûr, le Secrétaire général, M. Kofi Annan, et l'ONU d'avoir reçu le prix Nobel de la paix.

Le calendrier de cette Assemblée générale révèle bien les circonstances difficiles que nous vivons. Jamais jusqu'ici au cours des 56 années de son histoire, l'Organisation des Nations Unies n'avait dû reporter la date du débat général. De toute évidence, les attaques terroristes du 11 septembre ont déjà eu des conséquences internationales radicales et immédiates. Les conséquences à long terme sont toujours

inconnues. Mais nous pouvons être certains qu'elle seront à la fois lourdes et de vaste portée.

Pour le court terme, les événements du 11 septembre ont ébranlé une économie mondiale déjà vulnérable. Le monde développé souffre d'un ralentissement économique toujours plus marqué. Ce fait est bien connu. Malheureusement, ce qui est moins bien connu, ce sont les incidences négatives des attaques terroristes sur les pays en développement. Dans les pays développés, qui constituent le principal moteur de l'économie mondiale, les attaques ont entamé la confiance des consommateurs, compromis les échanges commerciaux et détruit la prospérité. Mais ce sont là des chocs temporaires dont le monde développé peut et pourra se relever.

Mais ce que les attaques terroristes ont mis en lumière de façon spectaculaire c'est la réalité de l'interdépendance qui caractérise le monde d'aujourd'hui. Joseph Stiglitz, lauréat récent du Prix Nobel, à l'instar de l'Organisation des Nations Unies, a mis en évidence cette interdépendance dans un article récent du *Washington Post*, daté du 11 novembre 2001. Il déclare « On a l'habitude de dire que lorsque l'Amérique éternue, le Mexique s'enrhume. Maintenant, lorsque l'Amérique éternue, une grande partie du monde s'enrhume. Et selon les données les plus récentes, l'Amérique ne se contente plus d'éternuer, elle a une mauvaise grippe ».

Il s'ensuit que les pays en développement, qui dépendent d'une économie mondiale saine pour réaliser leurs espoirs de croissance et de prospérité, sont confrontés à des dangers considérables. La crainte du terrorisme pourrait boucher les artères principales de la mondialisation. Nous avons déjà assisté à l'adoption de nouvelles mesures de prévention dans de nombreux pays, à savoir dans les ports, les aéroports, les gares, les banques, les bureaux de presse, les bâtiments officiels, les usines, les bureaux, les hôpitaux et dans bien d'autres établissements publics. Ces précautions sont importantes afin d'assurer la protection des personnes innocentes dans leur vie quotidienne. Il n'en reste pas moins qu'elles entraînent inévitablement des coûts supplémentaires. Ces restrictions nouvelles sur les voyages, les envois de marchandises, le courrier intérieur et international et sur la libre circulation des biens et de l'information à l'échelle mondiale représentent en fait un droit de douane imposé par le terrorisme à la communauté mondiale. Malheureusement, il s'agit d'un droit de

douane régressif, qui grève davantage les membres les plus pauvres de la communauté mondiale.

Si les artères de la mondialisation se bouchent de plus en plus et cessent d'assurer correctement leurs fonctions, les pays en développement vont perdre les meilleures chances dont ils disposent pour sortir de la pauvreté. Cela ne fera qu'aggraver le désespoir, la marginalisation, l'ignorance et la crainte qui peuvent engendrer le terrorisme. Nous devons donc éviter de tomber dans ce cercle vicieux. Dans les pays développés, le ralentissement économique est déjà en train de renforcer les voix protectionnistes qui demandent des restrictions sur les importations, l'imposition de barrières non-tarifaires, des droits contre le dumping, des restrictions sur les migrations et un soutien gouvernemental aux industries nationales. Une crainte réelle, à savoir l'utilisation des réseaux financiers et des réseaux d'information par les terroristes, pourrait aussi servir de justification aux limites des flux d'investissements internationaux et de la circulation de l'information au plan international. Et les pays en développement ont besoin de ces flux.

À dire vrai, même avant le 11 septembre, les pays en développement ne bénéficiaient pas suffisamment de ces différents flux. La plus grande partie des investissements étrangers directs (IED) circule essentiellement entre les pays développés. Quant au reste, 12 pays en développement principaux bénéficient de 75 % des IED privés vers le monde en développement, alors que 140 pays en développement doivent se partager 5 % seulement des IED. Les pays les plus pauvres du monde souffrent donc non pas d'avoir trop de contacts avec le monde au sens large, mais trop peu. De fait, les 48 pays les plus pauvres ne représentent que 4 % du total du commerce mondial, alors que l'Afrique sub-saharienne ne reçoit que 5 % du total net des flux de capitaux privés à long terme vers les pays en développement. Par la même occasion, dans les pays développés, les droits de douane qui frappent les produits exportés par les pays en développement sont 30 % plus élevés que la moyenne mondiale. Le fait que les droits de douane frappant les biens en provenance des pays en développement sont de 30 % plus élevés que la moyenne mondiale est une statistique choquante, et nous sommes étonnés qu'on n'ait pas mis en relief ce chiffre au sein des instances principales. Tout ceci montre que les pays pauvres ne peuvent pas se permettre de nouvelles restrictions des échanges commerciaux.

À cet égard, nous sommes soulagés que la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha, au Qatar, qui s'est terminée hier, a enfin décidé de lancer une nouvelle série de négociations commerciales qui, nous l'espérons, gardera l'économie mondiale sur la voie menant vers des échanges et des investissements plus libres. Le *Wall Street Journal* d'aujourd'hui, qui, comme nous le savons tous, est un journal conservateur, établit le lien existant entre les événements du 11 septembre et les résultats de la réunion de Doha :

« Dans un effort pour que les nations les plus pauvres restent de leur côté dans la guerre contre le terrorisme, les négociateurs des États-Unis et ceux de l'Europe sont allés beaucoup plus loin que personne ne l'aurait pensé pour répondre aux besoins du monde en développement ... »

Finalement, les États-Unis et l'Europe ont fait des concessions considérables au monde en développement – des concessions qui faisaient l'objet d'une résistance farouche de la part des entreprises pharmaceutiques et sidérurgiques aux États-Unis et des agriculteurs en Europe. »

La réunion de Doha a ainsi confirmé que les besoins des pays les plus pauvres devront être pris en compte dans les mois et les années à venir, car à la suite du 11 septembre, les pays les plus pauvres vont certainement souffrir davantage que les pays les plus riches. Pour donner un autre exemple évident, le tourisme en provenance des pays riches est une source très importante de revenus pour un grand nombre de pays en développement. Mais la peur de prendre un avion – qui, à mon avis, est devenue tout à fait réelle à l'heure actuelle – et qui trouve ses origines dans les attaques terroristes récentes, a déjà amené les compagnies aériennes à l'échelle mondiale à procéder à des réductions de vol, voire à leur suppression dans de nombreux cas. Il est déjà beaucoup plus difficile aujourd'hui d'obtenir un vol direct, disons, de New York vers un grand nombre de destinations d'Amérique latine. Le Conseil mondial des voyages et du tourisme a estimé que les événements du 11 septembre pourraient entraîner des pertes d'emplois dans l'industrie du tourisme et des voyages de l'ordre de 8,8 millions, dont seulement 2,3 millions en Europe et aux États-Unis. Le reste des emplois perdus viendra du monde en développement. De toute évidence, l'incidence sur les pays en développement qui

dépendent du commerce de l'industrie du tourisme sera considérable.

L'histoire des 30 dernières années montre très clairement que les pays bien intégrés dans le système économique mondial ont plus de chances de réaliser une croissance à long terme que les pays relativement isolés. Je cite le Secrétaire général à cet égard qui a dit :

« Le succès dans l'accomplissement de la croissance soutenue dépend d'une manière critique de l'expansion des accès aux opportunités de la mondialisation. Les pays qui ont atteint un plus haut taux de croissance sont ceux qui ont réussi leur intégration dans l'économie mondiale et attiré les investissements étrangers. » (*Préparer la mondialisation pour les pauvres, The Independent, 12 décembre 2000*)

Dans un ouvrage récent intitulé *The End of Globalization: Lessons from the Great Depression (La Fin de la Mondialisation : Leçons de la Grande Dépression)*, l'auteur, Harold James, examine les conséquences de l'effondrement du monde intégré au cours d'une époque historique précédente. Il nous donne une perspective historique inquiétante par rapport à ce que nous connaissons aujourd'hui. À l'époque qui a précédé la Première Guerre mondiale, le monde était à bien des égards un endroit intégré. Les flux de capitaux, de connaissances et de main-d'œuvre entre les pays riches et pauvres étaient beaucoup moins limités. La montée en puissance du protectionnisme et de l'isolationnisme ont entraîné la Grande dépression pendant la première moitié du XXe siècle. Cette récession de très longue durée à l'échelle mondiale ne s'est arrêtée qu'avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Nous ne devrions pas répéter ce cycle alors que nous entrons dans le XXIe siècle.

Une des grandes leçons du 11 septembre est donc que la mondialisation, que nous pensions être une force irrésistible et toute puissante, est en fait un édifice très fragile dont l'existence dépend de la volonté de ses participants. Si elle s'effondre – et il faut se dire qu'elle pourrait s'effondrer – les pays en développement pourraient souffrir davantage. En conséquence, les terroristes qui ont détruit les tours du World Trade Center pourraient également gravement endommager le système économique mondial qui représente la meilleure chance qu'ont les pays en développement d'assurer leur développement à long

terme, leur croissance et leur prospérité. Si les terroristes réussissent, nous en subissons tous les conséquences.

Donc, lors du récent sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Shanghai, en Chine, les dirigeants de l'APEC représentant 21 pays, développés et en développement, et venant de trois continents différents ont condamné sans équivoque les attentats terroristes comme étant une menace gigantesque pour la paix, la prospérité et la sécurité de tous les peuples, de toutes les croyances et de toutes les nations. Ils se sont engagés à coopérer pleinement pour veiller à ce que le terrorisme international ne perturbe pas les économies et les marchés. Nous ne sommes pas seulement engagés dans une lutte entre quelques pays développés et quelques terroristes. Le monde entier est concerné par cette bataille.

À la suite du 11 septembre, la communauté internationale tout entière doit agir conjointement pour préserver ce que nous avons obtenu et ce qu'il nous reste à obtenir. La lutte contre le terrorisme elle-même demandera beaucoup de temps et d'énergie. Retrouver les groupes terroristes et éliminer leurs réseaux sera une entreprise difficile, de longue haleine, pénible et parfois fastidieux exigeant des efforts de coopération de la part d'un bon nombre de pays. Le contre-terrorisme doit être un effort international dans lequel l'Organisation des Nations Unies aura un rôle crucial à jouer.

L'Organisation des Nations Unies demeure l'instance indispensable pour mobiliser l'opinion publique internationale et établir un consensus politique fort contre le terrorisme. Par le biais du Conseil de sécurité, l'Organisation des Nations Unies sert également de plate-forme pour la coopération pratique, comme on l'a vu, par exemple, dans la résolution du Conseil de sécurité 1373 (2001). Au sein du système des Nations Unies, un certain nombre d'organes s'occupent déjà des diverses dimensions du terrorisme. Une voie d'action utile pourrait être que les différentes institutions de maintien de l'ordre et les autres organismes qui s'occupent du terrorisme examinent ensemble les normes et pratiques en vigueur et les domaines d'une coopération accrue. Lorsque cette coopération existe déjà au plan bilatéral ou trilatéral entre différents pays, l'Organisation des Nations Unies pourrait être un catalyseur utile et un centre de tri des informations et des meilleures pratiques.

À long terme, les conditions économiques et sociales qui encouragent les terroristes doivent également d'urgence être prises en compte, et depuis le 11 septembre, nous savons à quel point cela peut être urgent. L'intégration économique internationale, seul garant de la prospérité, reste aujourd'hui très incomplète et très inégale dans la répartition des coûts et des avantages. Un grand nombre de pays en développement demeurent très imparfaitement intégrés dans l'économie mondiale. Il convient de faire face à ces problèmes par le renforcement des capacités et le développement de l'infrastructure dans les pays en développement, avec toute l'assistance internationale qui sera nécessaire, et en éliminant les obstacles commerciaux et le protectionnisme dans les pays développés.

Il est utile ici de citer le dernier rapport de la Banque mondiale, qui dit très clairement que l'élimination de tous les obstacles au commerce pourrait donner un coup de fouet à l'économie mondiale en élevant les revenus mondiaux de 2,8 billions de dollars – une somme énorme – ce qui pourrait également sortir 320 millions de personnes de la pauvreté d'ici à 2015. Nous espérons que les négociateurs de l'Organisation mondiale du commerce garderont cela à l'esprit lorsqu'ils lanceront la nouvelle série de négociations après la réunion de Doha au Qatar.

Je voudrais terminer en citant une fois de plus le Secrétaire général :

« Dans un monde où l'interdépendance se fait toujours plus étroite, aucun des problèmes les plus graves qui se posent à nous ne peut être résolu sur le seul plan national. Ils exigent tous coopération, partenariat et partage des charges entre gouvernements, organismes des Nations Unies, organisations régionales, organisations non gouvernementales, secteur privé et société civile. » (A/56/1, par. 11)

Des mesures au plan mondial, facilitées par une direction consultative, sont nécessaires pour faire face aux défis à l'échelle mondiale. Nous espérons que nous pourrions commencer à le faire à la présente session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Madina Jarbussynova, chef de la délégation du Kazakhstan.

Mme Jarbussynova (Kazakhstan) (*parle en anglais*): La présente session a lieu dans des circonstances extraordinaires, alors que le monde entier est toujours ébranlé par les attaques terroristes les plus épouvantables du monde perpétrées à New York et Washington. Cette attaque contre la population civile confirme une fois encore que le terrorisme est une menace pour le monde entier et souligne la pertinence des propositions appelant à s'associer aux efforts que la communauté internationale déploie dans sa lutte commune contre le terrorisme, le trafic des stupéfiants et la criminalité organisée.

Notre pays appelle au renforcement des normes juridiques internationales et à une mobilisation accrue des efforts des États pour contrer le terrorisme international. Compte tenu des faits survenus dans le monde qui sont assimilés à cette menace grandissante, nous appuyons l'initiative d'adoption rapide d'une convention générale contre le terrorisme international.

La transformation de l'Afghanistan en l'un des points sensibles de notre planète était une source de préoccupation bien avant les événements du 11 septembre. Lors du Sommet du Millénaire, le Président de la République du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaev, tenant compte du danger possible d'une extension géographique du conflit intra-afghan, a proposé une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité pour examiner la situation en Afghanistan et en Asie centrale afin d'élaborer des mesures globales pour régler la situation dans l'État islamique d'Afghanistan.

Nous nous félicitons de la résolution 1378 (2001) du Conseil de sécurité, qui a été adoptée à l'unanimité le 14 novembre, et nous partageons le point de vue du Secrétaire général selon lequel le Conseil de sécurité devrait adopter une approche globale pour régler la situation dans la République islamique d'Afghanistan ainsi que ses dimensions politique, militaire, économique et humanitaire et relative aux droits de l'homme. Une telle approche devrait, selon lui, reposer sur un diagnostic de la situation actuelle en Afghanistan, en partant de l'idée qu'aucune solution militaire au conflit afghan n'est possible ni acceptable étant donné que les gains territoriaux réalisés sur le champ de bataille ne constituent pas une base de légitimation du pouvoir.

La question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération a une importance particulière pour

notre pays. Cette année, nous célébrons le dixième anniversaire de notre indépendance ainsi que le dixième anniversaire de la fermeture du centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk, qui représentait une mesure importante pour parvenir à un monde dénucléarisé, stable et sûr et pour le libérer du spectre d'une apocalypse mondiale. Le mal qui a été fait d'abord et avant tout au peuple kazakhe a été reconnu par les participants à la Conférence intitulée « Le XXI^e siècle : vers un monde exempt d'armes nucléaires », tenue à Almaty les 29 et 30 août 2001.

Les essais nucléaires ont provoqué la destruction du paysage, de l'écosystème, de la structure économique et du mode de vie traditionnel de la population dans les zones concernées, qui se trouvent être les centres historiques de la nation et de la culture kazakhes. Nous sommes reconnaissants envers nos partenaires qui, conformément aux trois résolutions adoptées par l'Assemblée générale, contribuent à réhabiliter la région du centre d'essais, y compris la reconversion de l'infrastructure. Pourtant, beaucoup reste à faire. Nous croyons que l'aide financière, l'expérience et la compétence d'experts d'organisations internationales, des pays donateurs et d'entités non gouvernementales jouent un rôle important pour aborder les problèmes de la région affectée. Le résultat de la Conférence d'Almaty a montré que le bien-être de la planète, qui est si précieux, devrait être réalisé non par le recours ou la menace de recours aux armes, mais exclusivement par des moyens pacifiques tels que la négociation et le dialogue.

Reconnaissant la nécessité de renforcer la stabilité et la sécurité aux niveaux régional et mondial, le Président de la République du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbaev, prenant la parole à la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a proposé de convoquer une conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie. Les dirigeants de 16 pays d'Asie doivent se réunir pour la première fois à Almaty au cours de la première moitié de l'an 2002 pour discuter des menaces à la paix et à la sécurité régionales afin de parvenir à une vision partagée des formes et des modalités nécessaires pour faire face à ces menaces et convenir de mesures de confiance et la mise en place de structures et d'institutions de cette conférence. Le travail effectué jusqu'à présent montre que des solutions de compromis sont tout à fait possibles, même en ce qui concerne des

divergences qui peuvent paraître inconciliables. Dans ce contexte, la Conférence représente une instance fondée sur des principes qui sont un concept nouveau pour l'Asie, c'est-à-dire la confiance et la coopération en tant que moyens d'assurer la sécurité et la stabilité.

La mondialisation, qui est devenue un facteur dominant de la vie internationale, ouvre de vastes possibilités pour le développement économique et social. En même temps, l'ONU devrait activement aider à résoudre les tendances mondiales actuelles associées à de graves problèmes. Nous demandons une contribution accrue de la part de l'Organisation pour améliorer l'environnement mondial pour le développement durable et pour réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement. L'élaboration d'un modèle de mondialisation pour le monde moderne – commençant par sa composante économique – qui tiendrait compte des intérêts de tous les pays pourrait devenir un objectif prioritaire de l'Organisation dans le cadre des réformes en cours à l'ONU. Des efforts plus actifs par l'ONU pour encourager l'intégration des pays qui s'acheminent vers l'économie de marché dans l'économie mondiale deviennent particulièrement importants pour le Kazakhstan.

Sur la toile de fond d'une croissance irréversible d'interpénétration mondiale, l'intégration régionale, qui est activement appuyée par notre pays, prend de l'élan. Le Kazakhstan accorde une grande importance à la coopération dans le cadre de l'Organisation de coopération économique, l'Organisation de coopération de Shanghai, la Communauté économique eurasienne, la Communauté économique d'Asie centrale et d'autres organisations économiques régionales, et continuera autant que possible à renforcer leur capacité et leur stature internationale. Nous estimons qu'il est prioritaire de développer la coopération avec l'ONU dans les domaines tels que le renforcement du système de sécurité sociale via des efforts pour combattre la pauvreté et le chômage; le développement des infrastructures de transport en entretenant et améliorant les autoroutes et les voies ferrées; le règlement des problèmes des cours d'eau dans les zones frontalières; et la fourniture d'eau potable dans un certain nombre de régions.

Nous comptons tirer pleinement parti de la situation géographique de notre pays et de l'emplacement favorable des routes de transit continentales. Cet effort sera soutenu par une

conférence ministérielle internationale des pays sans littoral, consacrée aux questions de transit et de transport, qui sera organisée au Kazakhstan en 2003 avec l'aide de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Une transition vers un développement durable et écologiquement rationnel est un but prioritaire de la stratégie visant à assurer la croissance économique du Kazakhstan. Stabiliser et améliorer la qualité de l'environnement dans le bassin de la mer d'Aral est d'une importance capitale pour notre pays. Le Kazakhstan a demandé et continue de demander une démarche intégrée pour résoudre les problèmes de la mer d'Aral et une plus large participation aux efforts entrepris par les programmes du système des Nations Unies.

La participation de l'ONU est également importante pour résoudre toute la série de problèmes liés au développement de la région de la mer Caspienne. Le problème de la mer Caspienne a dépassé ses frontières régionales et est devenu mondial. En tant qu'instrument efficace de partenariat économique régional et mondial, l'ONU a un rôle à jouer pour mettre en oeuvre une politique de diplomatie préventive dans la région afin de mettre au point un programme convenu pour le développement de la mer Caspienne.

Le processus de mondialisation, qui est caractérisé par l'interdépendance croissante entre États dans tous les domaines de la vie, pose de nouveaux défis à la communauté internationale. Dans ces circonstances, les efforts multilatéraux entrepris par la communauté des nations pour trouver des réponses adéquates aux nouveaux défis et menaces jouent un rôle exceptionnellement important. Le Kazakhstan appuie le renforcement du rôle central et de l'autorité de l'ONU dans les efforts visant à assurer la stabilité mondiale et à établir des relations équitables entre les États et les peuples, fondées sur le respect mutuel et les valeurs universelles. Nous demandons une efficacité accrue du système des Nations Unies dans son ensemble, y compris du Conseil de sécurité, son principal organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. A cet égard, le Kazakhstan appuie pleinement la nécessité d'une mise en oeuvre adéquate des décisions prises au Sommet du Millénaire et partage pleinement les buts et objectifs définis par la communauté internationale dans la Déclaration du Millénaire.

La récente décision d'attribuer le prix Nobel de la paix à l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire général est un signe de reconnaissance de la contribution de l'Organisation au renforcement de la coopération internationale – une coopération visant au maintien de la paix et de la sécurité pour le bien des générations à venir et dans l'intérêt de la prospérité des peuples de tous les pays. Cette distinction a prouvé que l'ONU joue un rôle extraordinaire dans les efforts visant à renforcer les partenariats mondiaux à des fins internationales.

Le Président prend la parole.

Programme de travail

Le Président (*parle en anglais*) : Demain matin, vendredi 16 novembre 2001, à 9 heures, l'Assemblée générale examinera, en premier point de l'ordre du jour, le quatrième rapport du Bureau concernant les décisions adoptées ce matin. L'Assemblée poursuivra ensuite le débat général. Le quatrième rapport du Bureau, publié sous la cote A/56/250/Add.3, sera distribué demain matin.

La séance est levée à 13 h 15.